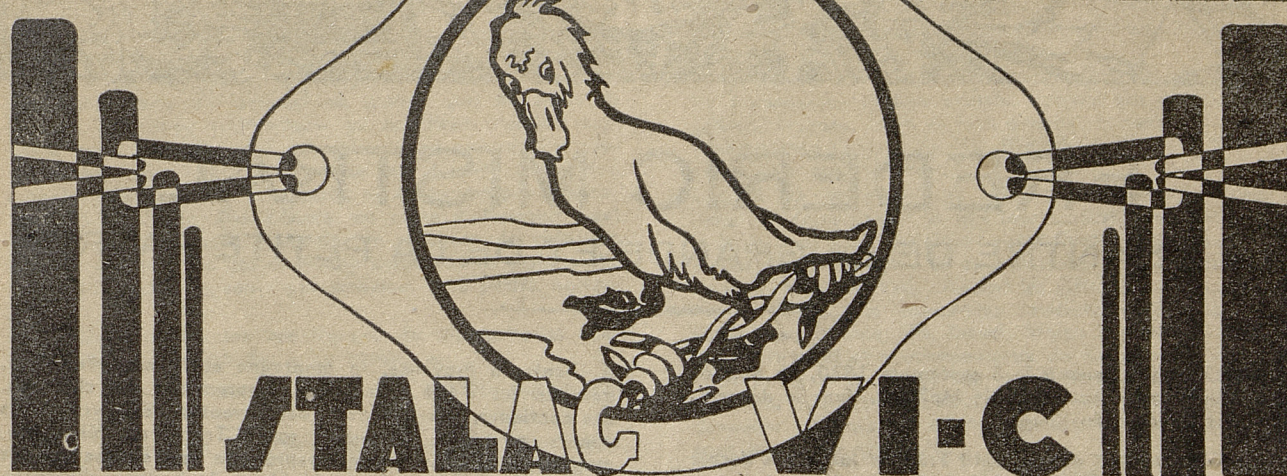


# LE CANARD EN BARBELLE



Redaction et Administration: Baraque 19 - BATHORN

N° 51 - JANVIER-FÉVRIER 1944

## JOUER LE JEU...

« Mettez, disait quelqu'un, un Français tout nu dans une baraque vide; il en ressortira habillé de neuf, une gamelle de soupe à la main et une cigarette aux lèvres. » Qui s'en étonnerait? Le Français « gefang », déjà débrouillard par nature, a appris à se débrouiller plus encore à une école où l'on risquait tout bonnement de laisser sa peau. C'est tout dire et c'est fort bien ainsi. Seulement, ce qui fut un temps nécessité, la nécessité vitale de tout subordonner à l'intérêt personnel et immédiat, est devenu peu à peu ou redevenu un système, une façon permanente de penser et d'agir.

« Réalisme d'abord, morale ensuite. » C'est le slogan du jour.

Ce qui sanctionne tout dans le monde des barbelés, c'est le résultat, c'est-à-dire ce qui se mange, ce qui se fume, ce dont on a besoin ou simplement envie — sans parler bien entendu de ce résultat suprême qui domine tout, qui absorbe tout, pour lequel certains se sentent capables de tout : la relève. Il y a bien, de-ci de-là, quelque accès de charité qui prend tout d'un coup comme une colique ou une rage de dents. Mais ne vous y trompez pas : le brave petit gars qui vient de verser une larme sur la détresse d'un copain français ou étranger et de lui passer des biscuits, n'hésitera pas, l'instant d'après, avec la plus belle inconscience, à lui prendre sa montre ou ses souliers pour un morceau de pain. N'essayez pas de faire remarquer qu'il y a là tout de même quelque chose qui ne va pas, on vous dira ingénument : « Tu n'as qu'à en faire autant. » Si vous protestez, on ajoutera avec une logique désarmante : « Alors, de quoi te plains-tu? », et si vous insistez, on vous demandera si vous souffrez du foie ou de l'estomac.

« Réalisme d'abord, morale ensuite. »

Les circonstances ! dira-t-on. Excuse commode des consciences élastiques. Cette morale-là n'est pas « gefang » du tout, vous le savez bien, et tel qui le pratique ici la pratiquait déjà et la pratiquera demain. Ça se voit un peu plus, peut-être, ici, parce qu'il n'y a plus la société pour faire illusion. Seulement, le monde est en train d'en crever de cette morale ! Alors, pas d'histoire, voulez-vous ? Laissons là les discours et n'invoquons pas les dieux. Le mal est là. Ou nous voulons guérir ou nous ne voulons pas. Tant qu'on dira : « Réalisme d'abord, morale ensuite », tant que le filou sera l'objet des complaisances et des sourires, pas de guérison possible, car alors, il n'y aura personne pour tenir le rôle vraiment impossible de l'honnête homme. Il n'y aura plus qu'une surenchère de « réalismes » dont on ne sait jamais où elle s'arrêtera.

Voyez-vous, pour qu'une société soit viable, il ne faut pas trop tricher avec elle. Si l'on triche, on fausse tout, les institutions et les hommes. Il est puéril ensuite de s'étonner des catastrophes.

Il faut savoir se débrouiller, sans doute, mais il faut savoir aussi jouer le jeu, simplement, honnêtement. Alors, si, au lieu de profiter de notre pénitence pour tricher un peu plus, nous en profitons, au contraire, pour apprendre, entre nous, sans façon, à jouer le jeu ? Même si nous n'arrivons pas du premier coup à changer à nous seuls la face du monde, croyez-vous que ce serait vraiment du temps perdu ?

Qu'en penses-tu, mon camarade ? Tu regardes autour de toi ? Pourquoi te figurer toujours que c'est des autres qu'il s'agit ?

« C'est à vous, s'il vous plaît, que ce discours s'adresse. »

LE CANARD.

Ce numéro réunissant ceux de Janvier et de Février paraît exceptionnellement sur 14 pages.

4°P 2207





# FREDERIC MISTRAL

LE CHANTRE DE LA GRANDE ET DE LA PETITE PATRIE

Frédéric Mistral naquit le 8 septembre 1830, au Mas du Juge situé dans la commune de Maillane, dans le département des Bouches-du-Rhône.

Vers l'âge de huit ans, le petit Frédéric fut mis à l'école des Frères, puis à Saint-Michel-de-Frigolet et à Avignon. Ses études terminées, il fit son droit à la Faculté d'Aix-en-Provence et regagna ensuite le Mas du Juge. Quelque temps après, il s'installa définitivement à Maillane où il écrivit ses chefs-d'œuvre.

Bien que poète de langue d'oc, Mistral mérite de prendre place à côté des grands écrivains et poètes français qui ont contribué au rayonnement de la France et de la pensée française dans le monde. Ce n'est pas un vulgaire patoisant de terroir, comme il s'en trouve dans nos provinces françaises, et dont l'œuvre ne vaut que par quelque sentiment vrai de la nature. Doué d'une grande intelligence et d'une grande culture, nourri des poètes grecs et latins, Mistral aurait pu être un grand poète de langue française.

Vers l'âge de douze à treize ans, il écrivit des vers en français. Il voulut un jour les lire à sa mère et l'amena près d'une meule pour lui réciter, tout ému, le poème qu'il lui avait dédié. « Quand frémissant, raconte-t-il, j'ai cherché son regard, j'ai vu son visage trempé de pleurs. Ma mère qui savait peu le français, ne m'avait pas compris et me croyait détaché d'elle. Mais j'avais compris, moi, et cette langue provençale que j'étais si fier de parler au Collège, cette langue dans laquelle ma mère m'avait bercé, c'est celle-là qu'à cause d'elle j'écrirai... »

Le 24 mai 1854, Mistral, voulant faire œuvre utile et que sa pensée ne se perdît pas, fonda le Félibrige. Ses créateurs, au nombre de sept, firent le serment de rendre au peuple provençal et méridional la fierté de ses origines avec cette proclamation : « Quaou ten sa lengo, ten li clauo que di cadéno lou deslibrou » (Qui tient sa langue, tient les clefs qui des chaînes le délivrent). Mistral fut bientôt le maître d'un groupe de poètes méridionaux qui en Provence, en Languedoc, en Guyenne, en Périgord, en Gascogne, en Béarn, en Auvergne, en Limousin, en Velay, en Roussillon, en Catalogne, continuent la tradition mistralienne. Il a inspiré à la poésie félibréenne une élévation de sentiments et des accents bien rares dans la poésie française.

Le 2 novembre 1859, il fit paraître « Mireille », poème en douze chants dédié aux pâtres et aux gens des Mas et où il célèbre le rôle providentiel du paysan, la noblesse du travail, chante la jeunesse, la beauté humaine et l'amour dans tout ce qu'il a de vrai et de beau. Ce sera une « colossale idylle ». En 1867, Mistral publia « Calendal », épopée dans laquelle

il chante la Provence, la montagne et la mer. En 1895, parurent les « Iles d'Or » qui comprenaient des chansons, des cantiques, des romances, des sirventes, des rêves et des chants mystiques. Il publia son « Trésor du félibrige », magnifique dictionnaire qui représente une somme énorme de travail. C'est une sorte de Littré de la langue provençale.

Avant lui, aucun écrivain ou poète n'avait exalté le pays méridional avec autant d'amour et d'élévation de pensée. Il aimait, certes, d'abord la grande patrie, la France, et nul ne l'a mieux servi, mais il savait que pour aimer la grande patrie, il faut aimer sa maison, son village, sa province. N'est-ce pas un peu ce qui manque à tout citoyen allant de logement en logement et bien incapable de comprendre tout ce que signifie ce terme : la maison ? « Le grand patriotisme, écrit-il, naît de l'attachement que l'on a pour son pays, ses coutumes, sa famille et les meilleurs soldats, croyez-le, ne sont pas ceux qui chantent et crient après boire, ce sont ceux qui pleurent en quittant leur maison. »

Mistral voulait rassembler les enfants de notre pays, pour les unir, les rendre meilleurs et leur donner l'amour de la paix et de la patrie. Il invite tous les Français à réfléchir aux causes et aux conséquences du désastre de 1870 et lance un pathétique appel à la concorde et à l'union. Il démontre que les blessures de la France ne peuvent être pansées que par ses propres fils et qu'il serait puéril et dangereux d'attendre d'ailleurs un secours désintéressé. « La France, disait-il encore, n'a pas toujours penché la tête sur son cœur endolori ; la France, notre mère, a été jadis la reine des nations par les arts de la paix et ceux de la guerre. »

Comme Charles Péguy, Mistral était un entraîneur. Ecrivant mieux qu'il ne taillait la vigne ou traçait le sillon, il a redonné un idéal, un but, une âme à sa petite patrie et mieux fait aimer la grande.

Chargé d'ans et de gloire, il s'éteignit le 26 mars 1914, à l'âge de 84 ans.

Le petit village de Maillane où il mourut et où il repose, est devenu comme un sanctuaire et un lieu de pèlerinage. Chaque jour, son œuvre pénètre un peu plus la masse des bergers, des vigneron, des artisans et des humbles travailleurs de toute condition auxquels elle est destinée. Le Félibrige a recueilli son message et a la mission de poursuivre l'œuvre commencée.

Mistral fut une des gloires de notre pays et de notre race qui travailla toujours pour le plus grand bien de la France, de cette France bien-aimée dont nous avons la nostalgie.

M. P.

## LASSITUDE

Qu'il est loin le temps merveilleux  
Comme ma vie est triste et vide !  
Des baisers, des rires joyeux,  
De l'amour dont je suis avide !

Je n'ai que des jours anxieux  
Qu'implacable le temps dévide.  
Sur le front j'ai plus d'une ride.  
Hélas ! suis-je donc déjà vieux ?

Après l'hiver retrouverai-je  
Les anciennes fleurs de l'été ?  
Retrouverai-je la gaité  
Lorsqu'aura disparu la neige ?

Aimerai-je plus fort et mieux ?  
Suivrai-je encor la même route ?  
Quelquefois m'effleure le doute...  
Hélas ! Suis-je donc déjà vieux ?

Maurice BIGET (N° 7604)



## DU BON TRAVAIL

C'est du bon travail qu'on fait au Centre d'Études actuellement plus que jamais. Il s'est constitué peu à peu par décontations successives un groupe compact et homogène de plus d'une vingtaine de camarades qui viennent aux cours non seulement pour passer le temps mais pour travailler, ce qui vaut bien mieux pour eux et pour leurs maîtres occasionnels. Ces camarades reçoivent un enseignement presque complet du niveau des cours complémentaires : littérature, composition française, orthographe et grammaire, arithmétique, géométrie, algèbre, histoire et géographie. L'absence totale de matériel ne permet pas de cours de sciences. La classe préparatoire au certificat d'études travaille aussi d'arrache-pied, et une session pourra être prochainement envisagée si toutefois des départs toujours à craindre dans un camp de passage ne dispersent pas auparavant les candidats. Par ailleurs, au cours d'allemand vient de s'ajouter un cours d'anglais, et le cours de théologie dominical a toujours des auditeurs nombreux et assidus. Au total, 20 heures de cours par semaine. Une petite université !

Signalons encore les conférences du dimanche et tout d'abord dans la série des « Tu seras... » :

« Tu seras médecin », par M. le Médecin-Lieutenant Boucheron.

« Tu seras dans les Ponts et Chaussées », par Roger Magnan.

« Tu seras commerçant », par Paul Piétois.

« Tu seras géographe », par Pierre Génion.

Dans un autre genre, Jean Chouquet nous a parlé de « la vie en France sous Louis-Philippe », et Martin Poudevigne de Frédéric Mistral. Enfin, Louis Clarenc commença cette année 1944, dont nous attendons tant, par « Tu seras de la classe », prétexte à quelques réflexions nécessaires.

Par ailleurs, la Bibliothèque et le service de documentation du Centre d'études continuent à être fréquentés, de même que les services du Conseiller juridique érigés maintenant en institution officielle.

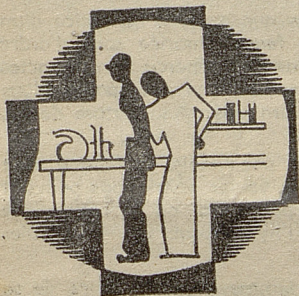
Le Centre d'Études se tient également en contact avec les Kommandos et leur adresse, suivant ses moyens, livres, cahiers, crayons, craie et tous documents possibles. Ils peuvent toujours compter sur lui. Des sessions pour le C.E.P. en kommando sont envisagées.

Qu'il me soit permis de remercier au moins une fois au début de cette année, et dût leur modestie m'en vouloir de le faire, tous ceux qui aident notre Centre d'Études et participent à son activité, et en particulier les camarades qui, en plus de leur travail, assurent les différents cours : Artaud, l'abbé Catry, nos camarades instituteurs Bourlet, Jabot, Guilloreau, Delbecq, Hot, Dubuis, Millou et Fernand Ecalte, le secrétaire actif et si consciencieux du Centre d'Études.

Je remercie de même tous ceux, membres de l'enseignement ou maîtres bénévoles, qui dans les Kommandos se dévouent avec plus de mérite encore pour une tâche ingrate peut-être mais nécessaire.

Louis CLARENC

Professeur de l'Enseignement Technique,  
Chargé du Centre d'Études.



LE MOT DU TOUBIB

## LES VITAMINES

Le malheur des temps donne un regain d'activité aux problèmes de l'alimentation. Les marins d'autrefois connaissaient bien cette maladie curieuse - le scorbut - qui les touchait au cours de leurs longues croisières, et ils savaient que l'apport de légumes frais et de fruits dans leur alimentation pouvait assurer la guérison. On savait aussi qu'au cours des guerres, dans les périodes de disette, survenaient des maladies qui tiraient leur origine dans l'insuffisance alimentaire. En Extrême-Orient, on savait également que le « béri-béri », maladie à troubles neuro-paralytiques prédominants, faisait surtout des ravages dans les classes pauvres et sous-alimentées.

Dans ces toutes dernières années, des travaux modernes ont éclairé le problème de l'alimentation. Pour que celle-ci soit rationnelle, il faut qu'elle tienne compte :

1° d'une notion quantitative : richesse en calories suffisante pour une ration journalière, proportion suffisante d'albumines, de graisses, de glucides, de sels minéraux.

2° d'une notion qualitative : apport suffisant de substances dépourvues de valeur calorigène, mais agissant à doses infimes du seul fait de leur présence, et indispensables à l'organisme.

Ce sont les vitamines. Leur absence détermine des troubles et des lésions caractéristiques.

L'organisme humain ne peut faire la synthèse des vitamines qui lui sont nécessaires. Aussi bien c'est dans la ration quotidienne qu'il puisera ses besoins.

On ignore comment ces substances agissent, mais on connaît leur action spécifique. Une vitamine donnée doit guérir un trouble donné, sauf si la carence a été trop prolongée et si les lésions sont devenues irréversibles.

Le médecin voit rarement des avitaminoses typiques. Ces formes typiques ne sont en effet le plus habituellement que des formes expérimentales. Le plus souvent, le médecin se trouve devant des maladies de carence, c'est-à-dire portant sur plusieurs principes alimentaires, et il ne constate généralement que des avitaminoses frustes ou partielles.

Il y a deux sources essentielles de vitamines : d'une part, certains aliments, d'autre part, les médicaments et les vitamines de synthèse. Expérimentalement et cliniquement, on est parvenu à reconnaître les affections qui proviennent de la carence de ces facteurs essentiels. Nous examinerons la prochaine fois les différentes sortes de vitamines.

Docteur B.

### L'ÉTUDE AU KOMMANDO 3292

Nous recevons du Kommando 3292 la lettre suivante :

« Depuis le lundi 15. 11. 43, des cours ont été organisés en vue de la préparation au certificat d'études. Dès l'appel lancé, une trentaine de candidats se sont présentés en vue de l'inscription. Parmi eux se trouvaient quelques amateurs qui ont d'ailleurs abandonné. Le nombre est tombé à 20. Ce sont des clients sérieux. Trois possèdent déjà le C.E.P., mais veulent se rafraîchir la mémoire. Quelques-uns suivent péniblement, mais font preuve de bonne volonté. Pour la fin janvier, nous pouvons d'ores et déjà envisager de faire appel à la Commission de Bathorn en vue d'une première fournée de candidats.

Les cours fonctionnent tous les jours, sauf le dimanche, de 8 heures à 10 heures le soir. L'emploi du temps est le suivant : lundi et jeudi, orthographe et grammaire de 8 heures à 9 heures ; de 9 heures à 10 heures, histoire ; — mardi et vendredi, composition française et grammaire de 8 heures à 9 heures ; de 9 heures à 10 heures, histoire ; — mercredi et samedi, calcul de 8 heures à 9 heures, et sciences de 9 heures à 10 heures. Quatre maîtres plus un membre suppléant dirigent ces cours.

Toutes les difficultés d'organisation ont été assez aisément tranchées grâce à la bienveillance de notre homme de confiance et du chef cuisinier qui ont mis la cuisine à notre disposition. Si le temps le permettait, nous pourrions organiser des cours pour les débutants et un cours supérieur. De bons résultats au C.E.P. apporteront, je le souhaite, de l'émulation chez tous ceux qui ont l'intention de se perfectionner.

La bibliothèque du Centre d'Études a été mise sur pied. La question des causeries a été également envisagée. Elles seront sûrement mises en route sous peu. »

MIALON.

Un exemple à suivre !

### PAN SUR LE BEC !

En première page du « Canard embarbelé » de Noël, ces vers insolites :

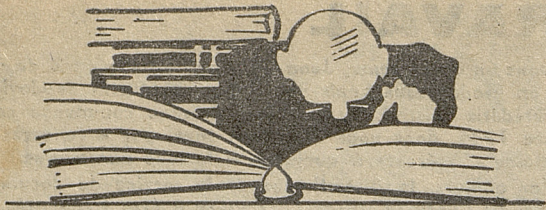
« Pauvrets, pour vous la Vierge prie  
L'éléphant Jésus au nimbe d'or... »

L'éléphant Jésus ?

Ciel ! Qu'a dû penser notre aumônier de ce Noël plutôt éléphant...taisiste ?

Vivement les mois sans R... et sans « coquilles » ! L. C.





...Les relations sexuelles des P.G. avec les femmes allemandes sont maintenant généralement punies de travaux forcés.

...Si vous avez indûment versé des impôts, vous pouvez écrire ou faire écrire au Contrôleur pour demander le remboursement de la somme qui sera pratiquement maintenue à votre crédit. Cette demande de remboursement ne peut concerner des sommes versées avant le 1<sup>er</sup> avril 1941 au titre des années 1939 et 1940, ni celles versées avant le 1<sup>er</sup> août 1941 au titre de l'année 1941.



LE COURRIER DU CONSEILLER JURIDIQUE

## LA FEMME MARIÉE COMMÉRÇANTE

Une évolution constante jusqu'à nos jours n'a cessé d'amenuiser l'espèce de tutelle perpétuelle dans laquelle la femme passait sa vie sous l'empire des législations primitives. Peu à peu, les progrès de la civilisation ont élargi la place des femmes dans la vie sociale et leur incapacité juridique ne subsistait guère que dans le mariage. La grande majorité des législations modernes ont maintenant abandonné ces conceptions surannées à l'exemple de l'Angleterre qui la première reconnut le 18 août 1882 la pleine capacité juridique aux femmes mariées, les plaçant ainsi d'un seul coup sur un pied d'égalité absolue avec les hommes.

En France, malgré le grand mouvement d'opinion et de doctrine qui depuis cinquante ans militait en faveur de l'abandon d'idées révolues, l'activité législative dans ce sens n'a été que lente et fragmentaire. Un premier effort de peu de portée d'ailleurs avait été marqué par la loi du 13 juillet 1907 qui donnait à la femme exerçant une profession séparée, la disposition à peu près complète des biens qu'elle acquerrait par l'exercice de cette profession.

Il a fallu arriver à la loi du 18 février 1938 pour voir proclamer chez nous le principe du plein exercice de sa capacité civile par la femme mariée. Mais la réforme était très insuffisante, et en pratique, bien des restrictions demeuraient; en particulier dans le fait que la femme ne pouvait exercer une profession commerciale sans l'autorisation au moins tacite de son époux. Enfin, la loi du 22 septembre 1942 a remanié complètement cela dans un sens très libéral et a fait tomber avec d'autres incapacités cet empêchement. Toutefois elle n'a pas encore agi à mon avis avec toute la largeur de vue désirable.

Désormais, décide la loi nouvelle, toute femme mariée pourra exercer librement une profession commerciale indépendante. Toutefois la loi peu logique avec elle-même, il faut bien l'avouer, décide que la femme commerçante ne pourra s'inscrire au registre du commerce sans fournir une déclaration de non-opposition de son mari. En pratique, elle ne peut donc s'inscrire sans l'intervention de celui-ci, et s'il n'est point besoin comme par le passé d'une autorisation expresse, il n'en reste pas moins qu'une déclaration demeure nécessaire et il semble bien que le législateur ait joué sur les mots.

Le mari pourra toutefois, décide la loi, exercer un droit de veto pour interdire à sa femme l'exercice d'une profession commerciale. Cependant ce n'est point là un droit arbitraire et discrétionnaire, et la femme pourra toujours s'adresser à la justice par voie de requête au Président du Tribunal Civil pour obtenir la levée du veto marital. Cette levée aura lieu toutes les fois que les juges estimeront que l'exercice de ce droit par le mari n'est pas conforme aux intérêts du ménage. La femme pourra de même obtenir du Tribunal en cas de refus du mari, la déclaration de non-opposition pour

## SAVEZ-VOUS QUE...

...Si vous êtes malade ou blessé, votre maladie doit être constatée dans les 90 jours et votre blessure dans les 15 jours qui suivent votre rapatriement pour avoir droit à une pension.

\*

...Vos femmes qui désireraient un emploi ont intérêt à se renseigner auprès des Maisons du Prisonnier.

\*

...Votre famille et vos biens restent assurés pendant votre captivité si même vous ne pouvez actuellement payer vos primes d'assurances. Cette règle s'applique aussi bien aux assurances-Incendie qu'aux assurances-Vie. A votre retour, vous aurez un délai de 6 mois pour payer les primes échues pendant votre absence.

LE SERVICE D'INFORMATION.

s'inscrire au registre du commerce. Maintenant la femme mariée exerçant une profession commerciale peut accomplir valablement et seule tous les actes nécessités par l'exercice de son commerce.

En fait, les grosses questions que soulève l'exercice d'un commerce indépendant par la femme mariée sont d'ordre purement économiques et ont trait à la répercussion des actes de la femme commerçante sur les biens des époux. Nous allons donc voir ce qu'il adviendra suivant la nature de ces biens.

Pour ce qui est de ses biens personnels, la femme peut désormais en user à sa guise, les seules restrictions pouvant provenir des conditions fixées par la loi ou le contrat de mariage pour l'aliénation ou l'hypothèque des immeubles dotaux.

Sur les biens acquis par la femme dans l'exercice de sa profession, celle-ci a maintenant pouvoir absolu, plus discrétionnaire encore que sous l'empire de la loi du 13 juillet 1907, puisqu'elle peut en disposer à titre gratuit (par exemple pour donation) sans l'autorisation de son mari.

Enfin, la femme peut utiliser pour son commerce les biens de la communauté, car elle jouit maintenant de l'exercice d'un droit propre sur ceux-ci. Cependant, en cas de veto de son mari, et si elle est appelée en justice, il lui appartiendra de démontrer que son entreprise est faite dans l'intérêt de la famille.

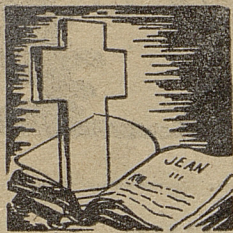
La question est beaucoup plus épineuse de savoir si l'activité commerciale de la femme peut obliger le mari sur ses biens propres. Autrefois, le consentement du mari à l'exercice d'un commerce par sa femme avait toujours été interprété par la Cour de Cassation comme un engagement personnel de caution solidaire, et dès lors le mari se trouvait tenu sur ses biens propres des dettes contractées par sa femme dans l'exercice de son commerce.

Aujourd'hui, semble-t-il, les choses doivent être considérées différemment. L'autorisation du mari n'existe plus et il n'y a plus de son côté que le non-exercice d'un droit de veto. La femme, d'autre part, possède un droit personnel sur les biens communs, droit indépendant de celui du mari et en outre le veto de celui-ci pouvant être révisé par la justice, il paraît insoutenable d'admettre une volonté tacite du mari de s'obliger solidairement avec sa femme. Dès lors, bien qu'à ma connaissance aucun arrêt de Cour de Cassation n'ait eu encore à se prononcer sur un cas semblable, je crois qu'il faut logiquement admettre que seuls les biens de la communauté à côté des biens personnels et réservés de la femme pourront être poursuivis par les créanciers. En réalité, les créanciers se trouveraient ainsi dans le nouveau système frustrés du supplément de garantie que représentaient pour eux les biens propres du mari, mais en contre-partie ils auront l'avantage de pouvoir saisir directement les biens communs, puisque ceux-ci se trouvent maintenant engagés par un droit propre de la femme. (Suite page 9)



# LA VIE RELIGIEUSE

## LE BILLET DE L'AUMONIER PROTESTANT



### EST-CE DU "BARATIN" ?

Au seuil d'une nouvelle année, je vous adresse... « On la connaît, cette formule, direz-vous; il vaut mieux ne pas l'achever; tous ces vœux, c'est du « baratin ». On ne dit pas ce qu'on pense, on ne pense pas ce que l'on dit. Les mots son usés, périmés, vides de sens; il n'en reste plus que des caractères bien pâlis, qui ne traduisent plus aucune réalité. Ils sont aussi vieillis et mal placés que les poteaux indicateurs que l'on a négligé d'enlever et qui indiquaient sur les routes un passage à niveau là où il y a maintenant un passage souterrain. Soyons de notre temps, serrons-nous une « bonne poignée de cinq », sans plus; ce sera plus significatif que de se congratuler de mille manières et d'essayer de rajeunir des expressions qu'il faut mettre de côté, comme on jette à la poubelle une peau toute ratatinée d'un vieux citron archipressé. »

— A mon tour de vous dire: « Pourquoi, si vous ne voulez plus des mots, « baratinez-vous » avec des gestes, car à vrai dire, votre « poignée de cinq », c'est aussi du « baratin » dans son genre en vertu du syllogisme suivant: adresser des vœux de nouvelle année, c'est « baratiner »; serrer une main avec effusion à l'occasion du nouvel an, c'est souhaiter une bonne année; donc donner une poignée de main, même énergique, affectueuse, cordiale, amicale, sincère, c'est « baratiner ».

— « Allons, bon! vous moralisez maintenant! » me rétorquerez-vous.

— A quoi je vous répliquerai: « J'ai horreur de faire de la morale. Comprenez-moi. Estimant que la Morale du

Christ est nécessaire et suffisante par elle-même, je crois que la morale qui se refuse à trouver son fondement dans les principes du Christ est un produit de remplacement, dépourvu des vitamines spirituelles, et je m'en voudrais de faire, à perte de vue, des élucubrations sur la valeur d'une poignée de main. Puissé-je éviter de tomber cette fois dans le vrai « baratin »!

Les mots ont perdu de leur valeur; ils sont aussi mortels que les hommes à qui ils appartiennent. Il y en a pourtant qui ne vieillissent ni ne meurent. Ils sont même entachés d'éternité, liés qu'ils sont à la Parole éternelle. En voici quelques-uns que vous trouverez au début de l'Ancien Testament: « Au commencement, Dieu créa... »; et dès les premières lignes de l'Evangile de Jean: « Au commencement était la Parole... En elle était la Vie, et la Vie était la Lumière des hommes. La lumière brille parmi les ténèbres. » Qu'est-ce à dire si ce n'est que là où Dieu n'a pas commencé, il n'y a que néant et obscurité. Voilà ce qu'est présentement votre vie quand Dieu en est absent.

Les hommes ont si bien compris cette nécessité de la présence de Dieu dans la vie de l'individu qu'ils lui confient le petit enfant par le baptême, l'adolescent par la confirmation des vœux de son baptême, qu'ils lui demandent de bénir le mariage de l'adulte ou qu'ils s'abandonnent à lui pour leur faire connaître une vie nouvelle.

Mais si Dieu consacre l'ensemble, ne consacrerait-il pas le détail? Lui refuseriez-vous le droit de présider à une parcelle de votre vie, alors que vous avez demandé sa bénédiction à chacun de vos âges? Priez-le de bénir cette année 1944, vos jours seront bien remplis et lumineux et rendront plus supportables à vos camarades leurs jours sombres et creux; ni le travail ni le plaisir ne fait une bonne journée, mais ce que l'on a mis de bon esprit et de bonne volonté à y imprégner un peu du royaume de Dieu et de sa justice. Ce n'est pas très facile au temps et dans les conditions où vous vivez; que la « grâce de Dieu vous suffise », et que « le Seigneur soit avec vous tous ». Ce sont là les vœux de

VOTRE PASTEUR.



## LA PAROISSE CATHOLIQUE

### A MES CAMARADES DES KOMMANDOS

Une de plus! L'année 1944 s'offre à nos investigations et à nos pronostics. 1943 n'a pas réalisé toutes nos espérances. Nos rêves ont été déçus, mais, parce que chrétiens, nous avons eu la force de supporter notre épreuve.

Une année nouvelle! Que de possibles s'agitent dans ce proche avenir! Les hommes se demandent s'ils doivent craindre ou espérer. Le chrétien espère, car ce n'est pas la main froide de la Fatalité qui le guide vers l'avenir, mais la main paternelle de Dieu.

Faut-il vous offrir des souhaits? La formule est peut-être un peu usée et il se peut que la durée même de l'épreuve fasse paraître superflue l'expression de vœux qui sont partout les mêmes... trop clairs pour avoir besoin d'être redits.

Présentons, mieux que des souhaits, deux certitudes.

La première, c'est que la force ne fera jamais défaut au chrétien qui se réfugiera du côté de Dieu et qui vivra avec Dieu. On ne s'abandonne que si l'on abandonne Dieu. Ce

n'est jamais Lui qui nous fera défaut si nous ne lui faisons défaut nous-mêmes.

La deuxième certitude, c'est que les hommes peuvent s'agiter, mais qu'en fin de compte Dieu les mène. S'il est maître de nos destinées, celui que nous savons être notre père, pourquoi n'espérons-nous pas? Sous le ciel noir qui doit redevenir ciel bleu, arrive l'avenir qui est entre les mains de Dieu.

#### NOUVELLES BREVES

— Le camp de Bathorn a eu sa messe de Noël à minuit. Les artisans du camp, qui sont aussi des artistes, guidés par l'abbé Giblat, avaient pour cette circonstance construit un nouvel autel. La chorale dirigée par l'abbé Mocaër a donné avant et après la messe un choix de Noël anciens et modernes. Ce fut une belle fête. Il n'y manquait, hélas, que le cadre familial et l'atmosphère du pays.

— L'abbé Vezin, après un séjour assez bref au camp, a été nommé aumônier du kommando de Neuenhaus. Les nombreux camarades qui le connaissent devinent quelles histoires il doit conter à la veillée avec sa verve méridionale... et l'accent bien entendu.

— L'abbé Putfin avait été jusqu'à présent aumônier et infirmier. On lui a découvert aussi une vocation de cuisinier. C'est à ce titre qu'il se trouve au camp d'Oberlangen où sa présence a permis de fêter religieusement Noël.

L'AUMONIER.





## LES TRADITIONS COLONIALES DE LA BELGIQUE

(Suite)

Tolin reçut en outre l'autorisation de construire à Canton un établissement sur la rive gauche de la rivière des Perles. Il y concentra ses opérations commerciales. Lorsqu'en 1719, après une absence d'un an et demi, il rejoignit Ostende, il avait fait un commerce si fructueux qu'après avoir vendu sa cargaison il put, tous les frais de l'établissement de Canton déduits, payer à ses commanditaires « presque deux fois leur capital », ainsi que nous l'assurent les documents contemporains. L'armateur Cloots, qui avait mis cette expédition sur pied, obtint du Gouverneur des Pays-Bas, le Marquis de Prié, de nouveaux passeports pour trois navires : les « Wittemberg », « Maison d'Autriche » et « Saint-Joseph ».

En 1725, 9.000 familles belges peuplaient les comptoirs de la Compagnie d'Ostende. Mais les trafiquants hollandais et anglais ne pouvaient admettre plus longtemps que nos marins leur fissent une concurrence heureuse. Rien ne fut épargné pour ruiner la Compagnie dont les comptoirs furent mis en quarantaine ; ses représentants furent calomniés auprès des princes indigènes, ses agents et ses marins pourchassés, assassinés, emprisonnés. Néanmoins, la Compagnie triompha de toutes ces difficultés.

Les Compagnies anglaises et hollandaises sollicitèrent alors l'intervention de leur gouvernement auquel Charles VI ne pouvait rien refuser parce qu'il leur demandait de ratifier sa Pragmatique Sanction en faveur de sa fille Marie-Thérèse. Sous peine de perdre leur appui, l'Empereur sacrifia la Compagnie d'Ostende à ses intérêts dynastiques. Suspendue pour sept ans en 1727, la Compagnie se vit définitivement déchue de ses privilèges en 1731. Elle se maintint cependant comme organisme privé.

Aux Indes, ses représentants refusaient d'amener leur pavillon. Après 13 ans d'abandon, en 1744, François de Schonamille défendait toujours le comptoir de Banquizarab, contre les soldats du Radja d'Houlgi. Six ans plus tard, le Gouverneur des Pays-Bas Autrichiens, Charles de Lorraine, informait l'impératrice Marie-Thérèse, que la place de Cabelon, sur la côte de Coromandel, arborait toujours l'étendard impérial. Dans les archives de la ville d'Anvers, on retrouve des documents retraçant son activité jusqu'en 1777.

\*

L'union de la Belgique aux Pays-Bas, après le traité de Vienne, fournit aux Belges une troisième occasion de participer à l'œuvre coloniale, aux Indes Néerlandaises. Ils prirent une part active aux opérations militaires qu'avait nécessitées la révolte des princes indigènes suscitée par l'activité des agents anglais durant les guerres napoléoniennes et l'incorporation de la Hollande à l'Empire français.

L'activité économique de nos provinces fut stimulée par cette union, principalement dans le nord du pays. Les débouchés qu'offraient les Indes Néerlandaises aux tissages des Flandres expliquent qu'à la révolution de 1830, la perte de l'accès à ces territoires d'outre-mer fut partiellement cause des menées « orangistes » qui visaient au maintien avec la Hollande.

Les années qui suivirent n'étaient guère favorables à l'éclosion d'entreprises coloniales. Pendant plusieurs années, la Belgique resta sous la menace d'un retour offensif de la Maison d'Orange. L'économie belge, bouleversée par la Révolution française, par les guerres de l'Empire et le Blocus continental, par la révolution de 1830, était trop occupée par la réorganisation intérieure, pour oser se lancer dans des entreprises lointaines, dont la difficulté n'échappera d'ailleurs à personne.

Cependant, le premier souverain de la Belgique indépendante, Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha, avait, de son passage en Angleterre où son mariage avec la Princesse Charlotte, héritière de la couronne britannique, semblait lui réserver la plus haute destinée, rapporté des idées très arrêtées sur les bénéfices que la colonisation pouvait valoir à une nation aussi industrialisée que la Belgique.

Durant tout son règne, nous le voyons s'intéresser directement à de nombreuses entreprises coloniales qui ont trouvé dans les subsides de la cassette personnelle du Roi, la plus importante de leurs ressources.

(à suivre)

### UN SOLO-SCHLEM AU 4074

Première lettre :

Le 6 octobre, au soir, le sympathique Defoy Franz a réussi un solo-schlem de toute beauté avec sept carreaux de l'As, as, roi, dame, neuf de cœur, as de trèfle, as de pique.

Partenaires déconfits : Fauchet, Capron, Guerts.

Félicitations à l'adroit joueur.

(s.) Le reporter local.

Deuxième lettre :

Cher Canard,

Le solo-schlem de Defoy ne fut pas en réalité mené à bonne fin. Un spectateur mal avisé ayant cru bon de signaler aux adversaires de Defoy que ledit solo-schlem n'était pas faisable par faiblesse de cœur.

(s.) Le redresseur de torts.

Troisième lettre :

A M. le Rédacteur du Canard,

Nous espérons que vous n'encombrirez pas votre feuille avec cet inepte solo-schlem. Dix-sept spectateurs dignes de foi peuvent certifier que les cartes furent disposées intentionnellement par un petit plaisantin.

(s.) Un groupe de lecteurs écœurés.

### UN AUTRE AU 3611

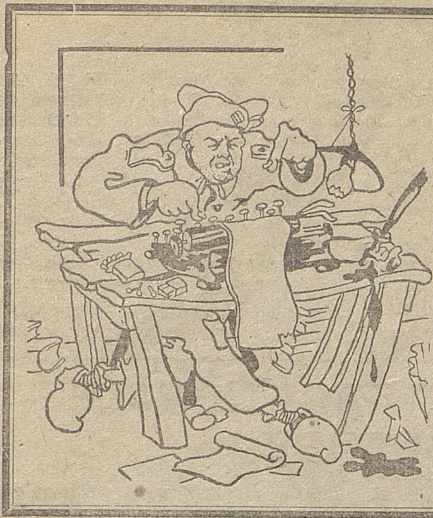
Le 7 janvier, un solo-schlem a été joué et gagné par le P.G. belge Pline Jean. 5293 VI/B, avec as, roi, valet, neuf, huit, sept, trois et deux de trèfle, as, roi, dame, sept et six de pique.

Partenaires : Bouchat Urbain, De Coen Gaston et Lizen Vital.

Témoins : Nicaise Simon, Ca Léon et Barbier Ernest.

Nos félicitations.





# Courrier

de

## l'Homme de Confiance

### Français

#### NOTE DU CONSEILLER JURIDIQUE

Malgré les notes dont j'accompagne chaque envoi de procurations ou d'actes juridiques dans les kommandos, je suis obligé de reconnaître que dans bien des cas on ne prend pas la peine de lire ou d'appliquer les directives que j'y donne. Ne croyez pas que ce soit pour le plaisir de noircir du papier que je joins un mot d'accompagnement à mes envois, mais par nécessité. Cependant il m'arrive d'avoir à refaire deux ou trois fois les mêmes actes, pure perte de temps, tant pour l'intéressé que pour moi-même. Je prierais donc Messieurs les Hommes de Confiance de kommandos d'être assez aimables pour veiller à l'observation exacte des instructions que je donne, et cela dans l'intérêt de leurs camarades.

#### S. D. P. G.

Le Chef de la Délégation me communique dans une lettre du 22 novembre 1943 :

« Pour ce qui est de votre demande d'adresse de la Fédération Nationale des Amicales d'anciens Sous-officiers de Réserve, suite à l'information parue dans le Trait d'Union du 10 octobre 1943, il y a lieu de considérer cette information comme nulle, cette Association n'étant pas en mesure d'assurer l'expédition des colis. »

#### S. D. P. G.

Le Directeur du Service des Prisonniers de Guerre me communique dans une lettre du 9 décembre 1943, sous la référence n° 7.547-SP :

« J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir rappeler encore une fois à tous vos camarades de kommandos, les prescriptions relatives à l'envoi des étiquettes. »

En effet, la Direction du Service des Prisonniers de Guerre et un certain nombre d'Œuvres continuent à recevoir des étiquettes ne portant aucune indication et qui sont envoyées en contradiction avec les prescriptions du communiqué n° 88.

Il y a lieu de bien préciser :

— Que les Prisonniers Corses, qui reçoivent leurs colis de leur famille directe habitant la CORSE et pour lesquels aucun correspondant n'a pris la suite de leur famille pour l'expédition de leur colis, doivent envoyer leurs étiquettes à la Direction du Service des Prisonniers de Guerre, « Service des Colis Corses », 52 Avenue du Maréchal Foch, Lyon.

— Que les NORD-AFRICAINS qui se trouvent dans la même situation, doivent envoyer leurs étiquettes à la Sous-Direction du Service des Prisonniers de Guerre, 231 Boulevard Saint-Germain, Paris.

— Et enfin, que les Prisonniers sans ressources ou appartenant à des familles sans ressources, doivent envoyer leurs étiquettes, soit au Comité auquel ils sont inscrits, soit, s'ils n'ont fait aucune demande d'inscription, au Délégué départemental de la Croix Rouge ou du Comité Central d'Assistance de leur département de résidence.

Dans le cas où vous seriez amené vous-même à adresser des étiquettes à la Direction du Service des Prisonniers de Guerre pour des Prisonniers qui, malgré toutes les dispositions prises, continuent à ne pas recevoir des colis, je vous serais obligé de bien vouloir mentionner sur l'étiquette l'adresse de la famille et le motif de l'envoi. »

#### P.G. originaires du département du Rhône

Le Secrétaire du Département du Rhône des Centres d'Entraide me communique dans une lettre du 11 décembre 1943 sous la référence JM/HP-1428 :

« Je vous prierais de bien vouloir demander à nos camarades originaires du département du Rhône, ou qui ont

leur famille repliée dans ce département depuis 1940, nécessaires, ne recevant aucun colis, ou abandonnés par leur famille, d'adresser leur demande de parrainage directement à la Maison du Prisonnier, 45 rue Garibaldi, Lyon. Il ne leur sera donné satisfaction que si leur carte-lettre porte votre visa. »

#### C. I. C. R.

Le Comité International de la Croix-Rouge me communique dans une lettre du 29 octobre 1943, sous la référence SPG. GEN. 1940 AG. :

« Pour faire suite à la circulaire n° M. 304 que nous vous avons adressée le 23 juin 1943, nous nous empressons de vous communiquer certaines précisions que nous venons de recevoir de la Croix-Rouge Américaine au sujet de la réglementation relative à l'envoi des Etats-Unis d'Amérique de colis individuels destinés aux Prisonniers de Guerre de nationalité autre que britannique ou américaine. »

Ces Prisonniers pourront à l'avenir recevoir de leur proche famille domiciliée aux Etats-Unis d'Amérique un colis de vivres de 5 kilos tous les 60 jours. Par proche famille, la Croix-Rouge Américaine entend les grands-parents, parents, frères et sœurs, oncles et tantes.

Les étiquettes réglementaires nécessaires à ces envois ne devront pas être expédiées à la Croix-Rouge Américaine de Washington, mais directement à la famille des Prisonniers de Guerre qui commandera les colis à la Croix-Rouge susmentionnée afin qu'elle en effectue l'expédition.

Aucune demande de vêtements, de livres ou de cigarettes ne pourra être prise en considération.

Nous vous saurions gré de porter ces règlements, qui ne concernent que les envois individuels, à la connaissance des Prisonniers de Guerre intéressés. »

#### Sanitaires

Liste des sanitaires reconnus par les Autorités Françaises seulement : Lefebvre Martial, Mle 21.147 — Alquier Albert, Mle 13.164 — Unal Arthur, Mle 19.500 — Guyon Pierre, Mle 3.453 — Thiébaud Paul, Mle 19.809 — Lacroix Serge, Mle 10.941 — Lapiere Anthelme, Mle 57.505 — Ferradou Bernard, Mle 19.141 — Larmoyer François, Mle 16.298 — Petithuguenin Pierre, Mle 7.558 — Desmarés Marcel, Mle 18.777 — Baudesson Pierre, Mle 21.440 — Delsalle Henri, Mle 18.768 — Raffier Jean, Mle 17.281 — Ripoll Pascal, Mle 41.468 — Barroyer Mareau, Mle 10.656 — Charles Gustave, Mle 8.867 — Sournia François, Mle 14.138 — Trucket Adrien, Mle 13.253 — Montastier André, Mle 9.856 — Bazzini Remigo, Mle 14.543 — Fagot Roger Louis, Mle 8.739 — Verdier Aristide, Mle 32.175 — Champrigaud Robert, Mle 16.046 — Druesne Georges, Mle 14.628.

#### L'indemnité forfaitaire de combat

Je relève pour vous dans le numéro 59 du 13 novembre 1943 du journal « Toute la France » l'article suivant :

« En réponse aux nombreuses demandes qui ont été formulées, il n'est pas possible de procurer la liste des Corps ouvrant droit à l'indemnité forfaitaire de combat, instituée par le décret du 13 août 1941. Cette liste est confidentielle et connue seulement des Intendants appelés à liquider les droits des intéressés. »

En ce qui concerne cette indemnité, les Prisonniers ont leurs droits réservés jusqu'à leur retour de captivité. Le délai de six mois au delà duquel il y a forclusion ne commence à courir qu'à compter du jour du rapatriement. Ils ont donc, ainsi, à leur retour de captivité, la possibilité d'établir leur demande d'allocation forfaitaire. Les imprimés nécessaires sont déposés dans toutes les mairies, et sont à adresser, dûment remplis, à la Direction départementale de l'Intendance du lieu de résidence de l'intéressé. »



## Expédition des vivres de la Croix-Rouge

30. 10. 43: Kreis de Bentheim (vivres), Kreis de Lingen (biscuits). — 2. 11. 43: Kreis Osnabrück, Melle, Wittlage, Bersenbruck (biscuits). — 12. 11. 43: Kreis Meppen (vivres). — 13. 11. 43: Kreis Aschendorf (vivres). — 20. 11. 43: Kreis Lingen (vivres). — 25. 11. 43: Kreis Melle, Wittlage, Bersenbruck (biscuits), Kreis Bersenbruck (vivres). — 30. 11. 43: Hôpital de Thuine (vivres). — 3. 12. 43: Hôpitaux de Lingen et Kreis Lingen, Osnabrück (vivres), Kreis Osnabrück-Centre (biscuits), Kreis Melle (colis de Noël). — 6. et 7. 12. 43: Kreis Osnabrück, Melle (colis de Noël). — 9. 12. 43: Kreis Osnabrück (colis de Noël). — 10. 12. 43: Kreis Wittlage, Melle, Bentheim (vivres et colis de Noël).

— 13. 12. 43: Kreis Meppen (colis de Noël). — 15. 12. 43: Kreis Lingen (colis de Noël). — 16. 12. 43: Hôpitaux de Lingen et Hôpital de Thuine (colis de Noël). — 17. 12. 43: Kreis Bersenbruck (colis de Noël). — 24. 12. 43: Kreis Bersenbruck (colis de Noël). — 29. 12. 43: Kreis Osnabrück, Aschendorf (vivres et colis de Noël). — 5. 1. 44: Kreis Meppen (vivres), Kreis Aschendorf (colis de Noël). — 6. 1. 44: Kreis Melle, Meppen, Aschendorf (colis américains). — 7. 1. 44: Kreis Bentheim (vivres et colis américains). — 8. 1. 44: Kreis Osnabrück (vivres et colis américains). — 11. 1. 44: Kreis Aschendorf (vivres et colis américains).

Le Sergent-Chef Maurice ANDRIOT  
HOMME DE CONFIANCE PRINCIPAL

## L'ACTION DE LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE APRES QUATRE ANS DE GUERRE

Nous avons relevé pour vous dans le n° 5253 de l'« Illustration » du 13. 11. 43 un article de Noëlle Roger et dont voici quelques extraits.

L'action du Comité International de la Croix-Rouge depuis septembre 1939 ne cesse de grandir et de se diversifier « dans des proportions qui nous auraient paru inconcevables à ce moment-là », déclarait au mois de juin dernier son président, M. Max Huber.

Lorsqu'en 1898, Henry Dunant eut la vision des guerres futures, « cyclones dévastateurs qui ravageront tout sur leur passage », a-t-il pressenti le rôle que joue actuellement ce « drapeau de l'humanité » dont nous lui sommes redevables ? La guerre « ne craint aucune destruction servant ses buts. La Croix-Rouge, en revanche, donne un prix infini à la vie et à l'âme humaines », constate M. Max Huber. C'est vers la Croix-Rouge que se tendent les mains suppliantes. Elle seule dispense encore un peu d'espoir.

Monceaux de cadavres, légions de prisonniers, innombrables familles séparées des êtres chers dont elles ne savent plus rien, douleur universelle, multitudes affamées, foules hagardes fuyant les cités détruites, hécatombes de petits enfants...

De semaine en semaine, à mesure que s'épaississent les ténèbres et que s'alourdit la détresse du monde, la Croix-Rouge internationale redouble d'efforts et ses activités se multiplient.

Tandis qu'en août 1940, 1.750.000 lettres, demandes et réponses avaient déjà passé par l'Agence centrale des prisonniers, à Genève, on en compte aujourd'hui plus de 5 millions. Ce n'est pas tout. Le Comité international, lorsqu'il vit se fermer les frontières, inaugura le « Service des messages civils » : vingt-cinq mots écrits sur les feuillets-standard de la Croix-Rouge franchissent les clôtures hermétiques. 10 millions de ces messages ont déjà traversé Genève.

Le Comité international se préoccupe aussi des prisonniers morts. Il a obtenu que soient photographiées leurs tombes afin de permettre plus tard l'identification des sépultures. L'Agence avertit les familles, leur adresse les papiers, les objets appartenant aux défunts et ces lettres où leurs camarades relatent de touchants détails, suprêmes adieux...

Se figure-t-on que les fiches concernant ces millions d'hommes détenus dans toutes les parties du monde, si elles étaient superposées, dépasseraient plusieurs fois la hauteur de la tour Eiffel.

Le vaste palais du Conseil général ne pouvant plus suffire, en juin 1942 le Comité international s'installait à l'hôtel Métropole; puis l'hôtel Beauséjour, un étage de l'ancien palais Wilson, d'autres immeubles, soit quatorze annexes, furent mis à sa disposition.

Le personnel de l'Agence centrale, en partie bénévole et comptant 1.586 personnes, assume une lourde tâche: quelque 60.000 lettres arrivent chaque jour. Il s'agit de les classer, de les traduire, puisque les cinq parties du monde sont en cause. 1.413 collaborateurs disséminés dans les villes suisses prêtent aux Genevois un généreux concours.

Le Comité international — 25 citoyens suisses — ne cesse de maintenir les relations diplomatiques avec tous les Etats. Ambassadeur de la charité, lui seul peut faire entendre sa voix, rigoureusement impartiale. Il réclame l'observance de la Convention de Genève. Il négocie l'échange des grands blessés. Ses délégués, au nombre de 96, répartis sur tous les points du globe, visitent les camps des prisonniers, recueillent leurs témoignages, s'assurent que les détenteurs respectent les principes de la Croix-Rouge. Nul accord juridique ne protégeant les internés civils, le Comité international a obtenu qu'ils bénéficient du code des prisonniers de guerre (Convention signée à Genève le 17 juillet 1929 et comprenant 97 articles).

Dès 1940, il créa une « Division des secours matériels » chargée de recevoir et d'acheminer dans les camps les dons en nature et en espèces. D'octobre 1940 à mars 1943, quelque 60 Etats lui confièrent, soit de la part des gouverne-

ments, soit de la part de leurs Croix-Rouges nationales, 122.321.879 kilos de marchandises, équivalant à 1.039.384.539 francs suisses. Mais l'homme ne vit pas seulement de pain. Il est essentiel d'occuper son esprit. La « Section des secours intellectuels » expédie à ces relégués des livres (464.360 volumes jusqu'à la fin de mars) et, par milliers, des partitions de musique, des jeux, et aussi du papier, des plumes, de l'encre, des gramophones. Certains camps possèdent une bibliothèque de 20.000 volumes et deviennent des centres de culture que les Croix-Rouges et diverses associations internationales ne cessent d'enrichir. Les étudiants reçoivent des ouvrages scientifiques et des cours dactylographiés. Notamment chez les détenus français, de véritables universités furent créées, que dirigent un recteur et des doyens.

La « Division des transports maritimes » centralise et fait parvenir les multiples colis. Le Comité international dispose d'une flottille, bateaux suédois, portugais, espagnols; il remit des tonnes de marchandises aux navires helvétiques. Le « Caritas-I » lui appartient. Le « Lugano », exclusivement à son service, achemina de Philadelphie à Marseille une cargaison si importante qu'il fallait 480 wagons pour l'amener en Suisse, d'où elle fut envoyée aux destinataires. Ces navires battant pavillon de la Croix-Rouge, illuminent la nuit l'emblème sacré peint sur la proue, sur la poupe et l'inscription « C. International ». Jusqu'ici tous les belligérants les ont respectés.

Le Comité international travaille en étroite liaison avec la Ligue des Croix-Rouges. On sait que dès 1919 toutes les sociétés de la Croix et du Croissant Rouges se sont fédérées et forment une association régie par le Conseil des gouverneurs, où chacune d'elles est représentée. La Ligue, en temps de paix, s'efforce de prévenir les maladies, d'atténuer les souffrances lors des calamités publiques, combat le paludisme, la tuberculose, les épidémies, prend une part active à la formation des infirmières, aux progrès de l'hygiène, veille sur l'enfance. Elle a fondé les Croix-Rouges de la Jeunesse. En septembre 1939, le secrétariat, qui siégeait à Paris, s'est installé à Genève.

Une commission mixte de secours réunit des membres du Comité international et de la Ligue afin de mieux coordonner les efforts, encaisse les fonds, organise les achats, les envois de vivres aux pays dévastés: 6.600.000 kilos de denrées alimentaires pour la seule année 1942, dont 2 millions de kilos à destination de la France. Elle ravitailla les hôpitaux, expédie des médicaments, des vaccins, des vitamines. Elle s'occupe des prisonniers aveugles. Elle a inauguré un « Service des lunettes » en faveur de ces détenus que leurs yeux affaiblis privent de lecture. Le service civil féminin s'est chargé de collecter dans toute la Suisse des lunettes usagées qu'il fallut remettre en état — 80.000 paires! Elle fournit encore des dentiers à ceux qui en ont besoin.

Tonnes de denrées alimentaires, capitaux impressionnants... Les Croix-Rouges nationales, dans tous les pays, rivalisent de zèle et de générosité. Un seul exemple: la Serbie malheureuse a reçu des dons totalisant 1 million de francs suisses et plus de 1.000 tonnes de vivres provenant de la Turquie. Un délégué du Comité international et un représentant de la Croix-Rouge allemande assistaient aux distributions assumées par la Croix-Rouge serbe.

Et la Grèce, la Belgique, la Pologne, la Finlande ont été maintes fois secourues...

A cette heure sombre où tant de peuples se dressent les uns contre les autres, où le Comité international et la Ligue affrontent des tâches démesurées, un esprit de miséricorde se manifeste au-dessus des frontières. Les Croix-Rouges, sociétés sœurs, éveillent les bons vouloirs, la sympathie, suscitent d'obscurs dévouements. Des inconnus, des anonymes s'efforcent d'adoucir le malheur des victimes, qui ne se sentent plus abandonnées. Et tous de rendre grâce à la Croix-Rouge, ultime clarté qui persiste à travers les ténèbres, promesse d'universelle résurrection.



# Œuvre Française d'Assistance (O. F. A.)

Le 10 novembre 1943 et le 8 décembre 1943, le Comité de l'O.F.A. a tenu deux réunions au cours desquelles furent attribués :

45 secours de 1.600 fr.	} Total: 199.400 fr.
32 secours de 1.400 fr.	
39 secours de 1.200 fr.	
11 secours de 1.000 fr.	
31 secours de 800 fr.	

(Dans la circulaire « Le Courrier de l'Homme de confiance français », il a été mentionné par erreur 32 secours de 1.200 fr. au lieu de 39.)

En novembre, une partie des mandats (montant total 70.400 fr.) fut adressée aux familles par l'intermédiaire des Centres d'Entr'aide de Paris (C.E.A.C.) qui disposaient encore de sommes importantes (76.290 fr.) provenant de l'Oflag VI/A.

★

Le 8 décembre, à l'unanimité, le Comité a admis Marier dans son sein, en remplacement de Molino rapatrié.

★

Un changement est survenu dans le bureau des Centres d'Entr'aide de Paris. Vieuxchange, le nouveau secrétaire, est resté longtemps à Bathorn d'où il fut rapatrié en août dernier. Dans sa lettre du 3 décembre, ce camarade dévoué et sérieux nous dit son désir de faire du travail utile et de contribuer de toutes ses forces au resserrement des liens moraux qui doivent unir tous les P.G. Désormais, chaque mois, le C.E.A.C. délivrera un Livret de Caisse d'Épargne de 1.000 fr. à un P.G. nécessiteux ; chaque mois également, le C.E.A.C. adressera un colis de vivres à un camarade déshérité.

Sans modifier le fonctionnement actuel de l'O.F.A., le Comité de Bathorn se propose de travailler en liaison étroite avec le nouveau C.E.A.C. Des suggestions, des renseignements précis pourront ainsi nous être fournis par les camarades rapatriés qui, mieux que nous, connaissent la situation des familles de P.G. et leurs besoins.

★

Pour le mois de décembre, MM. les Officiers de l'Oflag VI/A nous ont fait parvenir leur contribution mensuelle qui se monte maintenant à 700 RM. contre 500 RM. en novembre.

## VERSEMENTS EFFECTUES

du 27 octobre 1943 au 12 janvier 1944

Cantine du camp de Bathorn : 100,00 — Kreis Lingen : 300,00 — Bathorn, Théâtre : 176,10 — Bathorn : 538,75 — 1116 : 27,80 — B.A.B. 6 : 35,00 — 49 : 15,30 — 3302 : 17,50 — 22 : 22,50 — A. : 80,00 — 3292, tournée du Théâtre de Bathorn : 184,48 — 201 : 6,00 — 212 : 17,50 — Bathorn, Baraque 1 : 1,40 — A. : 10,00 — 3464-A : 50,00 — 46 : 8,40 — Gross-Hesepe : 30,00 — 1256 : 11,40 — 2163 : 5,00 — 216 : 21,00 — 239 : 4,00 — 49 : 17,20 — 309 : 20,00 — Oflag VI/A : 500,00 — Bathorn : 500,00 — 2008 : 85,04 — 114 : 11,50 — 24 : 21,10 — 1621 : 12,00 — 3648 : 19,00 — 133 : 11,00 — Bathorn : 300,10 — 240 : 7,00 — 3462 : 50,00 — 102 : 30,01 — Bailly, 17.116 : 4,00 — 134 : 17,00 — 55 : 10,20 — 3481 : 50,30 — 310 : 9,00 — 1116 : 21,70 — Bathorn, Baraque 1 : 26,50 — Bathorn, 11 relevés : 60,00 — 306 : 11,00 — Bathorn, relevés : 31,00 — Bathorn, Baraque 5 : 80,00 — Bathorn, Baraque 2 : 105,41 — Bathorn, Schwob : 5,00 — Bathorn, Baraque 2 : 2,00 — Bathorn, Baraque 5 : 78,60 — Bathorn, Baraque 7 : 7,00 — 4388 : 19,00 — 4077 : 11,00 — 4315 : 32,00 — 4456 : 40,00 — 3498 : 50,00 — 1169 : 20,00 — 2140 : 14,30 — 105 : 47,00 — 3293 : 50,00 — Bathorn, Baraque 2 : 2,50 — Bathorn : 100,00 — 3464-A : 80,58 — 108 : 17,00 — Anonyme : 1,40 — 1655 : 41,20 — Kreis Melle : 350,00 — Kreis Osnabrück : 250,00 — Kreis Aschendorf : 250,00 — Bathorn, Anonyme, Baraque 5 : 1,00 — 3296 : 1,20 — 22 : 23,00 — 112 : 10,18 — 3485-B : 114,70 — 2175 : 34,00 — 317 : 14,00 — 3462 : 45,00 — 221 : 4,00 — Bathorn, « Les Amis de la Table Ronde » : 1,00 — A. : 30,00 — 2140 : 21,50 — 2193 : 4,25 — 309 : 21,00 — 4635 : 25,00 — 3652 : 20,00 — 3481 : 48,20 — Bathorn, Chamayou : 50,00 — 55 : 16,30 — 136 : 19,60 — 212 : 25,50 — Bathorn, relevés : 204,39 — 2175 : 31,50 — 49 : 19,10 — 221 : 4,00 — Bathorn, Baraque 2 : 17,00 — Bathorn, Baraque 2 : 5,00 — Bathorn, Grandin : 13,70 — 240 : 10,00 — 4288 : 20,00 — 1621 : 8,00 — 239 : 5,50 — 3293 : 50,00 — Bathorn, Théâtre : 237,00 — Oflag VI/A : 700,00 — 22 : 20,00 — 52 : 17,00 — 3292 : 381,14 — 3462 : 45,00 — 114 : 10,00 — 3419 : 15,10 — 14 : 56,00

— 4617 : 60,00 — 4318 : 70,00 — 4077 : 11,00 — 4285 : 22,00 — 4456 : 79,60 — 4617 : 5,00 — 317 : 14,50 — 24 : 21,90 — Fullen : 98,65 — 46 : 7,00 — 129, collecte adressée à Louis Thiviet, rue de la République, Petit-Quevilly : 70,00 — Bathorn, Baraque 1 : 11,00 — Bathorn, Baraque 2 : 114,80 — Bathorn, Baraque 3 : 34,00 — Bathorn, Baraque 5 : 107,00 — 134 : 14,00 — Bathorn, Baraque 2 : 6,00 — Bathorn, Don du Comité Organisateur Clandestin des « Petites Réjouissances » du Nouvel-An : 320,00 — Bathorn, Anonyme : 5,20 — Hôpital Thuine : 40,00 — Kreis Lingen : 173,50 — Bathorn, Baraque 1 : 12,00 — Bathorn, Baraque 2 : 30,00 — 256 : 9,00 — 201 : 2,00 — Bathorn, Anonyme Baraque 3 : 5,20 — 3298 : 111,00 — 133 : 14,00 — 3485-B : 54,00 — 108 : 18,50 — A. : 30,00 — 306 : 8,00 — Hôpital Lingen : 92,45 — 3659 : 50,00 — 3464-A : 133,00 — Bathorn, Infirmerie : 86,50 — Bathorn, Baraque 2 : 28,00 — Bathorn, Baraque 6 : 5,00 — Lingen, Groupement « Dauphiné-Savoie » : 20,00 — 55 : 7,60 — Gross-Hesepe : 30,00 — 1116 : 21,00 — 134 : 13,00 — Bathorn, Baraque 2 : 4,80 — Bathorn, Baraque 5 : 1,00 — 3333 : 15,20 — 2322 : 17,10 — 317 : 18,00 — 216 : 10,50 — 2351 : 27,50 — 3464-A : 57,30.

## L'ENTR'AIDE AU 3485-A

L'entr'aide au 3485-A avait été fondée en mars 1942. Elle a disparu après 18 mois d'activité avec la dissolution du kommando. Il serait dommage qu'une telle œuvre, fruit de tant de générosité, disparût sans avoir publié officiellement son bilan général. Car il y a là un très bel exemple à suivre, et elle est une preuve qu'un petit groupe de Prisonniers de Guerre animés d'un esprit d'équipe peut réaliser des merveilles.

De mars 1942 au 19 septembre 1943, 2.720 RM. ont été recueillis auprès de 90 camarades dont le salaire mensuel ne dépassait pas pour la majorité 18 RM. Grâce à ce bel effort, une quarantaine de familles de camarades nécessiteux ont connu un peu plus de bien-être et de joie.

Que tous les anciens de Gartlage trouvent ici encore une fois l'expression de la gratitude du Comité pour leur générosité jamais ralentie et leur grand esprit de compréhension. Qu'ils restent dans les kommandos où les circonstances les ont placés des semeurs de joie et du bon esprit qui les animait au 3485-A.

J. M. CHAUVET.

## COURRIER DU CONSEILLER JURIDIQUE

(Suite de la page 4)

Je voudrais dire en terminant un mot sur le **compte courant** que toute femme mariée peut maintenant se faire ouvrir dans les « établissements ou entreprises sur lesquels des chèques peuvent être tirés » sans l'autorisation de son mari ; parce que cette innovation de la loi du 22 septembre 1942 a une importance particulière pour la femme commerçante. Une loi monétaire du 1<sup>er</sup> février 1943, dans le but de faciliter les paiements par chèques et virements et de créer ainsi une véritable monnaie scripturale destinée à lutter contre l'inflation est venue encore faciliter le fonctionnement de cette institution en supprimant certaines restrictions imposées par la loi précitée.

Les comptes courants que la femme mariée peut se faire ouvrir sont de deux sortes : d'une part, elle peut se faire ouvrir un compte en qualité de mandataire tacite du mari pour les besoins du ménage ; d'autre part, elle peut se faire ouvrir un compte personnel. C'est ce second compte qui nous intéressera pour la femme commerçante.

Pour se faire ouvrir ce compte, elle devra établir qu'elle dispose de biens propres dont elle a la jouissance, ou de biens réservés, preuve qu'il sera toujours facile à la femme commerçante d'administrer. Ce compte échappe complètement à l'emprise du mari, et la femme pourra l'utiliser à toutes fins qu'elle jugera appropriées et même à des opérations de spéculation.

Il est à peine nécessaire de souligner l'importance capitale des réformes ainsi apportées par la loi du 22 septembre 1942 au régime juridique des femmes mariées commerçantes. Les répercussions économiques et sociales de ce nouvel état de choses seront certainement très grandes. La femme devient maintenant au foyer un élément presque aussi important que le mari dans la prospérité économique de la famille. Il est à souhaiter d'ailleurs que les quelques restrictions qui demeurent encore, disparaissent peu à peu et que la femme française devienne juridiquement l'égale de ses sœurs anglo-saxonnes, scandinaves ou suisses.

P. P.





## Les recettes de Tante Hortense

Voici de quoi régaler vos panses avec le

### « Gratin Bathornien »

Frottez d'ail l'intérieur d'un plat allant au four, puis beurrez-le. Couchez-y les pommes de terre émincées par rangées successives en les faisant alterner avec de la crème de guyère râpée et du lard, le tout assaisonné avec oignons, poivre, sel, thym, laurier. Recouvrez de lait dans lequel vous aurez battu un œuf entier. Saupoudrez le tout de biscuits râpés et de gruyère, ajoutez sur le dessus quelques morceaux de beurre et mettez au four. Il faut environ une heure et demie de cuisson pour un plat de quatre personnes. Certains

commencent la cuisson sur le fourneau avant de mettre au four.

### Crème moussueuse au chocolat

Comptez par personne un œuf frais et un gros bâton de chocolat. Faites ramollir au feu le chocolat, mais sans eau. Quand il est mou, mettez-le dans un plat et versez dessus, par petites quantités, les jaunes d'œufs légèrement battus. Mélangez peu à peu en travaillant soigneusement, car il ne faut pas de grumeaux. Puis ajoutez les blancs d'œufs battus en neige, toujours en mélangeant bien. Versez dans un plat et laissez au frais pendant trois ou quatre heures. Et ensuite... eh bien, dégustez.

## Fonctionnement du Service Postal (Lettres)

Tous les jours, un camion va chercher le courrier à Neuenhaus. Dès son arrivée au camp, le courrier passe à la censure. Le courrier censuré passe au triage qui consiste d'abord en un premier classement par matricules, puis, à l'aide de la cartotheque, on inscrit sur chaque lettre le kommando de son destinataire. Le courrier subit alors un second classement par kommando et est réparti dans les quelque trois cents cases affectées chacune à un kommando. On y joint les formules pour la semaine suivante et éventuellement le courrier de l'Homme de confiance. L'expédition est faite tous les lundis pour le dimanche suivant.

Le courrier venant des kommandos arrive tous les jours et passe d'abord à la censure. Chaque soir, le courrier « départ » censuré est trié par pays (Z.O., Z.N.O. pour la France), mis en paquets et part tous les matins pour le bureau de poste de Neuenhaus d'où il est acheminé vers sa destination définitive.

Les journaux: Ils arrivent en même temps que le courrier, parfois assez irrégulièrement. Ils sont répartis d'après les abonnements des kommandos et — une fois par semaine, si l'arrivée n'a pas été trop insuffisante — mis sous bande et envoyés aux kommandos. Même service pour les livres venant de la censure.

Pour faciliter ce travail et nous permettre d'acheminer vos lettres le plus rapidement possible, voici quelques recommandations que nous vous prions de bien observer:

Pour la France, toutes les adresses doivent porter en haut et à gauche l'indication de la zone.

Le « Canard Embarbelé » plié dans le format lettre peut être envoyé sous bande (mentionner la zone).

Libellez l'adresse très lisiblement et portez vous-même votre adresse sur la formule réponse. N'oubliez pas qu'il est maintenant obligatoire de le faire pour les étiquettes.

Nous vous signalons que les lettres pour frères prisonniers de guerre portent assez souvent une adresse incomplète. Mentionnez toujours le Stalag ou la ville si le prisonnier de guerre est dans un bataillon de travailleurs.

Voici les quantités de formules auxquelles vous avez droit :

Normales: deux lettres, deux cartes, deux étiquettes par mois.

Supplémentaires: sanitaires et aumôniers: deux lettres, deux cartes, deux étiquettes par mois;

sous-officiers travailleurs: une lettre, une carte, une étiquette par mois;

parents en captivité ou travailleurs en Allemagne: une lettre par mois et par correspondant. Dans cette catégorie entrent père, mère, frère, sœur, épouse, enfant. Sauf pour les sœurs, la seule justification admise est l'identité de nom. Inutile par conséquent de faire une demande pour un demi-frère par exemple. Pour le courrier supplémentaire, chaque homme de confiance du kommando doit envoyer une liste nominative des sous-officiers et des P.G. ayant des proches parents en Allemagne, prisonniers de guerre ou travailleurs civils. Cette liste doit toujours porter le nom et l'adresse des correspondants et leur degré de parenté. Communiquez chaque changement. La correspondance entre P.G. est interdite dans tous les autres cas.

Seul l'homme de confiance est autorisé à recevoir le courrier venant des kommandos. Les demandes qui lui sont adressées doivent être groupées par l'homme de confiance du kommando. Pour cette correspondance, il est préférable d'employer du papier libre.

De même, toutes les demandes concernant les Services Diplomatiques des Prisonniers de Guerre, le Comité International de la Croix-Rouge, etc., doivent passer par l'homme de confiance. Les lettres et étiquettes adressées directement à ces organismes ainsi qu'aux membres du gouvernement ne seront pas acheminées.

Quand vous acheminez des livres à la censure, indiquez bien votre nom et votre numéro matricule sur chaque livre. Les réclamations à ce sujet doivent porter la date de l'envoi, le titre et le nom de l'auteur.

Nous demandons aux hommes de confiance des kommandos de veiller à l'observation de ces quelques recommandations destinés à éviter toute perte de temps. A. N.

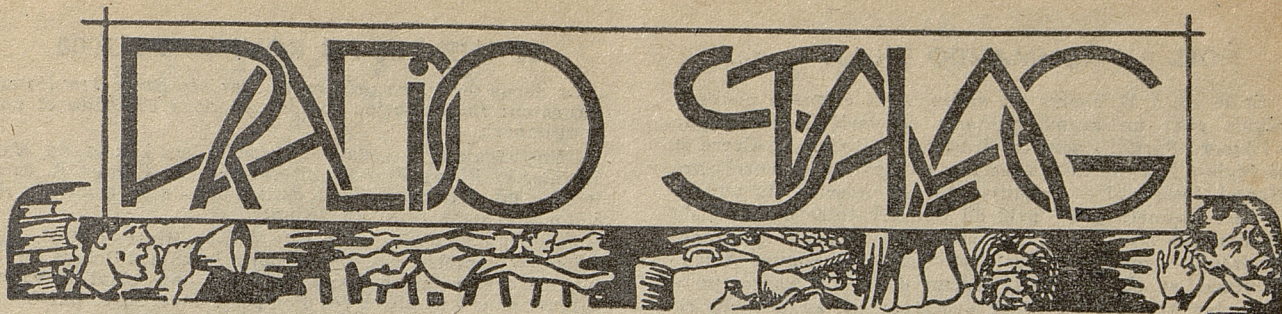
### IN MEMORIAM

LAURENT Louis, du Kommando 129, décédé le 9 décembre 1943, à l'hôpital de Damme-Olemburg.

LEFEBVRE Maurice, du Kommando 216, décédé le 16 octobre 1943, à l'hôpital Saint-Vincent, Haselunne.

GHYSSENS Paul, Belge, du Kommando 230, décédé à Meppen au cours du bombardement du 11 janvier 1944.





## NOËL AU STALAG

### A BATHORN

En dehors de la messe de minuit dont il est parlé à la page religieuse, et de festivités particulières autour de tables bien garnies pour la circonstance, grâce à d'opportuns arrivages de colis, Noël à Bathorn fut marqué par un spectacle de variétés.

Cette séance est avant tout la récompense d'une persévérance acharnée. Successivement Dupire, Huart, Viel nous quittent, Lopez part en kommando, Dubois à l'hôpital, il faut refaire jusqu'à quatre fois les distributions de rôles; mais le succès nous a payés de toutes nos peines. Etant donné les difficultés actuelles, la Troupe Ambulante et la Troupe du Camp, réduites l'une et l'autre, se sont associées pour monter ce spectacle.

Duelos et notre chanteur de charme Godtschalck présentèrent de nouvelles chansons, illustrées par l'accompagnement de l'orchestre de Potvin qui avait personnellement écrit plusieurs orchestrations réussies (Bravo pour « Zumba » spécialement). L'arrivée de deux nouveaux musiciens, nos « Zazous Belges », a insufflé une vigueur nouvelle à notre orchestre. Millou présentait ses dernières créations, déclamée cette fois-ci. Vous avez pu apprécier sa « Jasante du Tôlard » insérée dans notre numéro de Noël.

Puis, la Troupe du Camp donna « Le Carrossé du Saint-Sacrement » de Prosper Mérimée. Félicitons la jeune équipe, judicieusement conduite par Gaffet qui incarnait avec relief le personnage du Vice-Roi; Clarenc fut le Secrétaire au zèle malheureux; Chopart, le domestique; Vanpée, le licencié important et cauteleux; Lemaitre, l'évêque majestueux avec un brin d'ironie. Notons une mention spéciale pour Cerv qui tenait avec élégance le rôle de la Périchole, son premier rôle féminin. L'œuvre était richement présentée, avec de somptueux costumes, dans un cadre d'atmosphère.

Après l'entr'acte, le rideau s'ouvrit sur un décor de rue borgne devant lequel Bouzy en costume interprète des chansons réalistes qui ramènent à notre mémoire le nom de Damia. Gros succès, surtout pour la dernière chanson devant le décor lumineux. C'est à coup sûr l'un des meilleurs tours de chant de notre camarade.

Et la soirée se termine sur la comédie-farce de Feydeau: « Feu la Mère de Madame », très brillamment enlevée Lemaitre fut ce bon bourgeois fatigué et houspillé, parce qu'il a voulu tâter de la « vie de bohème ». Berthet, sa femme chicanière, aigre et nerveuse; Villecroise, le valet plus empressé qu'intelligent; Cuaz, la servante alsacienne endormie, empêtrée dans ses jupons et son accent. Cet acte plein de gaieté apportera, nous en sommes sûrs, de la joie dans les Kommandos, lors de nos prochaines tournées.

Pendant les fêtes de Noël, l'équipe du Théâtre aidée de quelques bonnes volontés, avait organisé dans la Baraque n° 3 un bal « bon enfant » coupé de divers jeux, rafraîchi par une buvette et qui rapporta 320 RM à l'Œuvre Française d'Assistance.

M. G.

### AU KOMMANDO 4318

Voici comment on a fêté Noël au kommando 4318. Le 24 décembre, à minuit, chants exécutés par la troupe, « Minuit, Chrétien » par Bouchou et Carnisi accompagnés au violon. Le 25 décembre, à 19 h. 30, banquet servi par des dévoués camarades et notre maître-coq Dufieux. Notre homme de confiance nous présenta alors ses vœux de Nouvel-An. Puis, ce furent ici des tours de chants et des sketches, là des monomes rythmés par des sons de grosse-casse ou par des exécutions plus ou moins fantaisistes de trompette. Le kommando, à qui les conditions de couchage de ses locataires avaient interdit presque toute possibilité de décorum lors du concours général, avait tenu cette fois à se distinguer. Une partie du kommando avait été transformée en salle de bal, avec sapin de Noël à floraison artificielle, guirlandes multicolores, tentures murales et plateforme d'orchestre. Le « Club des oubliés » ne reculant devant aucune initiative avait invité une douzaine de « jeunes filles » aux toilettes ravissantes, à l'attitude pleine de charmes et cependant à la respectabilité au-dessus de tout éloge. Au son d'un orchestre infatigable, on dansa gentiment jusque vers une heure du matin en interrompant l'ardeur des disciples de Terpsichore par de courts entr'actes consacrés à des concours de bouts rimés et à l'audition de chanteurs amateurs. Notre camarade Bonneau régala l'auditoire par un savoureux monologue de fin d'année auquel le patois béarnais « Bet ceu de Paou » ajoutait une amusante verdure. Félicitations à ce bon camarade ainsi qu'à Héroult et à Carnisi qui eut le mérite d'organiser cette soirée chorégraphique.

Départ. — Nos camarades Béguin, Lefèvre, Lombard, Delord et le grand joueur de football Bustos nous ont quittés le 27 décembre 1943. Nos vœux à nos camarades et tous nos souhaits de bienvenue au nouveau Kdo. 3652.

René REMAUT.

### AU KOMMANDO 223

A l'occasion des fêtes de Noël, quelques camarades du kommando 223 avaient organisé une petite séance récréative dont voici le programme. Première partie: chanteurs et danses régionales. Deuxième partie: crochet facultatif. Troisième partie: une saynète en 1 acte: « L'Aveugle au flageolet ». La bonne volonté des chanteurs et des acteurs a suppléé à la technique et à l'insuffisance des décors, et la récompense des organisateurs a été de faire passer un moment agréable à tous les camarades du kommando.

### AU KOMMANDO 3464 A

Noël, mot magique qu'il suffit de prononcer pour faire affluer à la surface de notre mémoire tant de souvenirs, depuis les Noël de notre plus tendre enfance, où nous mettions nos sabots dans la cheminée, jusqu'à ceux plus proches d'avant-guerre, de guerre ou de captivité! Pour donner un thème à nos pensées, pour nous éviter de ressasser des choses irritantes et de faire des comparaisons fâcheuses, une petite veillée avait été organisée au kommando avec la participation de l'orchestre Marcel Josseland et le concours de plusieurs chanteurs qui, malgré les maux de gorge provoqués par le mauvais temps, ne se firent pas prier. Pendant deux heures ils nous tinrent sous leur charme, écoutés dans un profond silence qui leur prouvait notre attention. Après quelques minutes d'entr'acte, délicatement accompagnés au violon par Chardonnay et en surdine au piano, Vera exécuta la « Berceuse de Jocelyn », Descamps le « Noël des petits Santons », Cursan le « Noël d'Aug. Holmes ». Et Jacovetti le « Noël en mer ». Puis la chorale, sous la direction de Jean Leblanc, nous fit entendre le Noël de Prétorius à trois voix, et le rideau de la scène sur laquelle était dressé l'autel s'ouvrit au chant de « Minuit, Chrétiens » exécuté par Dentron. Au cours de la messe suivie avec recueillement par une nombreuse assistance, la chorale se distingua.



## NOEL AU KOMMANDO 3464 A (suite)

Et le 25, à 11 heures du matin, nous étions à nouveau réunis pour un grand spectacle de variétés donné par « l'Accord Parfait » sous la direction de Robert Le Corre et la régie d'Etienne Clin, avec la participation de l'orchestre Marcel Jossierand — rehaussé par la présence du violoncelliste Hannecart, 1<sup>er</sup> prix du Conservatoire de Lille, du Kommando 3653 — et des chanteurs Godart, Dentron, Desfrène, Lasnier, Decroupet et Vera, qui, comme à leur habitude, se surpassèrent, chacun dans son genre, pour nous égayer dans un décor évocateur dû au pinceau de Broussouloux. Mais nous eûmes beau essayer de repérer au passage les canards représentés sur les montants des nouveaux décors... ce fut en vain!... Ils eurent sans doute peur de s'effrayer mutuellement, car aucun ne souffla mot. Nos artistes n'en sont que plus à féliciter. La troupe théâtrale nous donna ensuite une comédie en un acte de Sacha Guitry, « Deux Couverts », qui fut interprétée d'une manière exquise par Descamps dans le rôle du père, Le Corre dans celui du fils, et Lasnier dans celui de Mme Blandin. La salle suivit avec intérêt cette étude psychologique et ne ménagea pas ses applaudissements. Une deuxième comédie gaie en un acte de d'Hervilliez, « A louer meublée », termina cette séance. Clin et Broussouloux furent deux cambricoleurs « nature », Cursan un propriétaire qui sait compter, Descamps un commissaire au flair un peu douteux, et Le Corre tint à merveille son rôle d'épouse du commissaire, portant culotte, qui fait des gaffes et sait les faire supporter à son mari. Bien étudiée et bien rendue, cette pièce obtint un beau succès.

Je voudrais en terminant dire un profond merci à tous ceux qui n'ont pas craint de consacrer leur peu de temps libre, après leurs 10 et 12 heures de travail à l'usine, à la préparation de cette journée: à ceux qui l'ont conçue, aux musiciens, aux chanteurs, aux artistes, à tous ceux qui ont décoré la salle de spectacle, ou composé les affiches. Quelle somme d'efforts, de patience et de volonté cela représente!... Soyez assurés que nous vous en sommes reconnaissants. Merci encore une fois de nous avoir fait passer une agréable veillée et journée de Noël. Vous vouliez chasser loin de nous le « cafard », vous y avez pleinement réussi, tout en nous faisant faire une bonne action, puisque le bénéfice de la séance a été versé à la Caisse de Secours du Stalag.

R. S.

## AU KOMMANDO 3292

A l'occasion de Noël et du premier de l'An, « Les Compagnons de la Gaîté, la nouvelle Troupe 3292, nous présente un spectacle de choix: « Pile ou Face », 5 actes de Louis Verneuil. Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître, au dire des connaisseurs présents. Nos artistes se distinguèrent vraiment et nous donnèrent dans le cadre créé par nos machinistes et accessoiristes du vrai théâtre. Fayet, Ferréol, Aussenac, Brice, Blancherie, Poutrain, Benoît, Leroy, Landas, Marchesi et Viala composèrent leurs personnages avec un talent remarquable.

Ce spectacle a produit 250 RM. destinés à la veuve d'un camarade d'un kommando voisin mort récemment.

J. M. CHAUVET.

### Relève

Deux convois de relève ont quitté Bathorn le 23 novembre et le 18 décembre 1943, comprenant respectivement 34 et 74 camarades.

## LE THEATRE AU KOMMANDO 2008

La dernière séance théâtrale organisée par notre dévoué animateur Bayle Lucien comprenait deux comédies et une bouffonnerie.

« Un bégaiement tenace », comédie en 1 acte de Max Régner et Pierre Ferrari, interprétée par Cliquet R. dans le rôle du docteur, Filland dans celui de la comtesse et Bonnefille dans celui du vicomte.

« Octave », comédie en 1 acte d'Yves Mirande et H. Géronde, interprétée par Loret, dans le rôle d'Octave, Malphettes dans celui de Henri, Cordouat dans celui du valet, Cliquet dans l'employé des Pompes Funèbres, et par Wolf dans celui de Suzanne.

« Mon petit tonton », bouffonnerie en trois actes par R. Bastien, interprétée par Bonnefille dans le rôle de Léon Branchu, valet, Filland dans le rôle du père Branchu, Malphettes dans celui de Ferdinand Coquinou, Fournier dans Hippolyte, Wolf dans l'oncle Pancrace, Millet dans Séraphin et Vittet dans le domestique.

Bonnefille, par son poème d'ouverture « Le retour », dont il est l'auteur, évoqua le souvenir de l'absente. Merci aussi aux chanteurs Lefrançois et Harsigny, au célèbre trompette Laborde et à la grosse caisse Lauchard.

Albert CARRETTE.

## L'ACTIVITE DU KOMMANDO 4456

### Le théâtre

Après plusieurs mois d'interruption forcée et malgré bien des vicissitudes, les « Kakis en Melle's » ont réussi à regrouper une troupe, un orchestre et à remonter une pièce: « La grosse galette », comédie en trois actes. Celle-ci fut interprétée avec brio par Gallay, Carrière, Arnaud, Bettignies, Bernazeau, Boutard, Hébrard. Tous réussirent fort bien, et cette matinée qui dura trois heures obtint un franc succès comme en témoignèrent des applaudissements chaleureux. L'orchestre Paul Lègue et Abel Pèzet conquiert littéralement ses auditeurs et se permit d'être bissé, s'il vous plaît! Le tout enrichi de nouveaux décors dus à Bernazeau et dont le montage fut assuré par notre toujours très dévoué et infatigable machiniste Henri Claude.

Environ 250 camarades de notre Kommando et des Kommandos voisins assistaient à cette séance. A tous nos plus vives félicitations et nos sincères remerciements pour les quelques heures agréables qu'ils nous ont procurées, nous permettant ainsi de nous échapper moralement un instant de l'emprise des barbelés.

L'Observateur.

### Le ballon rond

L'A. S. A. M. (Association Sportive Altèn-Melloise) a repris ses matches d'entraînement de la saison avec un bel entrain. Pour les matches officiels, j'allais dire de championnat, elle sera en mesure de présenter un onze homogène, pris uniquement dans son sein.

Les « Poulets », comme le Témoin de Melle les appelle, espère faire bonne figure devant les équipes qui lui seront présentées et maintenir la réputation de champions qu'on leur a attribuée (battus une fois pendant la saison 42-43). Un premier galop d'entraînement opposait l'A.S.A.M. aux « Coqs de Melle » à qui deux A.S.A.M. étaient prêts. Partie pleine d'entrain et de courtoisie. La fin fut sifflée sur le score de: A.S.A.M. 3, Melle 0. De l'arbitrage nous dirons qu'il était plutôt fantaisiste.

Un autre match contre Eichenbruck: première mi-temps, en faveur de ces derniers; seconde mi-temps, l'A.S.A.M. se ressaisit, retrouve sa bonne carburation et s'impose à son adversaire par 3 buts contre 2.

Le Supporter.

## Le Billet du Stalagué

Je connais des types qui, il n'y a pas un an, s'habillaient comme des chiffonniers et disaient d'un air philosophique et supérieur: « A quoi sert l'élégance ici? » et ils riaient volontiers à voir les recherches vestimentaires de leurs camarades. Ce sont aujourd'hui de véritables arbitres de la mode prisonnière.

D'autres qui mangeaient seuls dans leur coin, font maintenant partie d'une popote organisée. Des repas aux tartines, ils sont passés sans ambages à la cuisine bourgeoise. Dans ces multiples popotes les rôles sont distribués rigoureusement, qui la vaisselle, qui les « pluches »; à l'un la grosse cuisine, à l'autre les petits plats, et celui-ci fait la pâtisserie, sans oublier le spécialiste du café. Si l'on est jaloux de ses attributions, jamais par contre on n'aiderait le voisin. Chacun son boulot...

J'en vois tous les jours faire leur bridge ou leur belotte, selon leur classe sociale, avec une régularité de montre suisse. J'en connais qui urinent six fois par jour à la même place et à la même hauteur, à un centimètre près; d'autres se créent des obligations inutiles suivant un horaire rigide, font des tas de visites de politesse. Ainsi à l'infini... jusqu'à la limite du possible, on imite la vraie vie.

Comme toutes les imitations, c'est loin d'être idéal... N'importe... On a essayé de faire peau neuve et on est encombré pour l'instant de nouvelles habitudes. Il fallait bien s'y habituer, n'est-ce pas, à cette vie? On ne pouvait pas tous mourir ou devenir fou. Alors on s'est embourgeoisé. C'est notre signe distinctif à ce qu'il paraît.

Et puis ne dit-on pas que l'habitude est une seconde nature? Je le crois volontiers. Mais...

Vivement la première!

Le Stalagué n° 2.



## LA LETTRE

Jacques ce soir-là rentra au kommando fourbu, vané, jurant et sacrant. La journée avait été dure ! Décharger du charbon à la pelle neuf heures durant est un sport auquel il n'était pas encore habitué malgré ses trente mois de captivité. Sa mauvaise humeur augmenta quand, ayant quitté sa capote rapiécée et sa musette recouverte d'une vénérable crasse, il aperçut pour tout courrier la maigre carte au format réglementaire des « gefangenen ».

« Sept lignes ! Qu'est-ce qu'ils veulent qu'on f... avec ça ! »

C'était là son refrain habituel. La carte commençait par : « Mon chéri... » et se terminait par l'inévitable : « Mille baisers fous, j'espère te revoir bientôt. » Toutefois deux lignes attirèrent particulièrement son attention et il retrouva son sourire quand il lut : « ...Ton camarade Roger est venu me voir, il est très gentil, nous avons beaucoup parlé de toi ; bientôt peut-être seras-tu toi aussi de la relève. » Cela lui fit du bien au cœur de savoir que Roger avait tenu sa promesse. Ce vieux copain avec lequel il avait partagé tout, joies et peines, colis et tabac, jusqu'à la cigarette coupée en deux. Comme ils s'entendaient bien, tous les deux. En avaient-ils échangé des confidences, des projets d'avenir ! Et au moment où leur amitié se trouvait renforcée par la détresse commune, la vie bêtement le séparait de son ami. La nouvelle était arrivée comme un coup de masse. Ils étaient restés stupides, Roger parce qu'il partait, lui, parce qu'il ne partait pas. Ayant eu l'habitude de vivre côte à côte, d'abord au feu, quelque part dans la Somme, puis dans les étapes interminables vers l'exil, au kommando et jusqu'à l'usine où ils travaillaient ensemble, ils n'avaient jamais pensé qu'un jour ils devraient se quitter. Et pourtant la nouvelle était là, heureuse pour celui qui dans quelques heures partirait pour la France, infiniment triste pour Jacques qui perdait son ami et qui restait seul... seul perdu dans la foule... Aussi, au moment de la séparation, le relevé lui avait dit des mots réconfortants, les mots cruels avec la même conviction que lorsqu'on échange des vœux de bonne année ou qu'on présente ses condoléances à la famille Durand. Il lui avait dit : « T'en fais pas, ton tour viendra, et puis ça peut pas durer, faut qu'ça change. Dès que je pourrai j'irai voir ta femme. — Ah ça ! je l'espère bien. Je compte sur toi, hein ! Tu lui expliqueras la vie d'ici, le boulot... Enfin tout... Quoi. — Mais oui, sois tranquille, c'est entendu... D'ailleurs je vais t'écrire... Au fait, tu as bien mon adresse ? — Dans le quinzième, c'est gravé. » Roger poussa un soupir, puis : « Allons, au revoir et à bientôt. » Une longue poignée de main où ils mirent tout leur cœur, puis il partit.

Jacques dépaycé avait repris sa place au kommando, à l'usine, avec le cafard. Les lettres promises n'arrivaient pas, son caractère s'assombrissait. Il devenait solitaire, ne causant à personne. Ses camarades, loin de s'apitoyer, le narquaient : « Alors, qu'est-ce qu'il f... le relevé, il oublie les copains ? » Certains allaient jusqu'à insinuer certaines choses. Lui, superbe de dédain, haussait les épaules, répondait par un grognement et retombait dans son mutisme. Que lui importait ce que pouvaient penser les autres. Fidèle à l'amitié comme à l'amour, il attendait la lettre promise.

Mais seules celles de sa femme arrivaient ponctuellement avec toujours un passage où des phrases sèches comme un communiqué disaient : « Roger est venu me voir ; nous avons beaucoup parlé de toi. » Aussi se perdait-il en conjectures sur le silence de son ami.

Trois mois encore passèrent sans apporter rien de nouveau. Enfin, une lettre de lui. Dès qu'il la vit en rentrant de son travail, il ressentit une grande joie. Dès cet instant, il pardonnait à Roger de l'avoir laissé se morfondre, et un éclair de triomphe passa dans ses yeux. La lettre était là et bien là ! Quel beau démenti il allait pouvoir donner à tous ces gens qui l'entouraient et se moquaient sans répit. Pour mieux savourer sa victoire, il mit la lettre sans l'ouvrir sur la table devant sa gamelle, l'adresse de l'expéditeur bien apparente. Et quand tout le monde fut là, les yeux épiant par dessus les cuillers qui allaient bon train, il prit un air supérieur, déplia lentement la missive et lut pour lui-même...

Tout à coup, ses mains tremblèrent... Il devint pâle... Brusquement il froissa la lettre d'un mouvement rageur et dit entre ses dents : « Salaud ! »

Denis Jean, K° 3419.

## LORSQUE LE PRISONNIER...

Lorsque le Prisonnier, lassé d'un dur ouvrage,  
Dans les brouillards du soir, retourne au Kommando,  
Ses copains ennuyés lisent sur son visage  
Le souci qui le mène : il manque de perlot,  
Il a les yeux hagards, la bouche grande ouverte ;  
En vain de ses profondes il vit la profondeur,  
Sa pauvre pipe est vide et sa blague déserte !  
Loin de la nourriture, il a trop mal au cœur.  
Sombre et silencieux, couché sur sa litière,  
Il pense au tabac gris, à la gauloise amère.  
Dans son malheur, sublime, il berce sa douleur,  
Et contemplant sa pipe, n'ayant d'yeux que pour elle,  
Sur ses planches trop dures, il s'affaisse et chancelle  
Ivre de souffrance, ô détresse ! ô horreur !  
Mais alors, au milieu de ce vain sacrifice,  
Fatigué de souffrir en un trop long supplice  
Il craint que ses copains ne le trouvent pleurant.  
Alors il se soulève, tourne son nez au vent,  
Et, se frappant le cœur avec un cri sauvage  
Il pousse dans la piaule un si funèbre écho  
Que les copains émus tiennent un bon langage,  
Et pour le faire taire lui donnent deux mégots.

F. L. (Kommando 1489)

Vécu par l'auteur, Noël 1943.

## MARCHE DU KOMMANDO 3419

Paroles de J. Denis et M. Chanony  
sur l'air « Le tour qui passe » de Fredo Gardoni.

### REFRAIN

C'est l'kommando qui passe,  
Nous sommes gais lurons ;  
Nous attendons la classe  
Avec des chansons.  
Normands, Bougnats ou Basques,  
En attendant la fin de la bourrasque  
Tous le même espoir au cœur  
La fin de notre malheur  
En attendant, vivons gaiement.

I  
Le matin, c'est une autre histoire,  
A cinq heures il faut se lever,  
Y en a qui font une drôle de poire,  
On ne peut pas récupérer.  
Pour les uns c'est le manche de pelle,  
Pour les autres les wagonnets,  
Pour tous c'est le mot qu'on appelle,  
En bon allemand : c'est arbeiter.

II  
Trois fois la semaine c'est la visite  
Pour les malades, les écopés ;  
Là encore il faut faire très vite  
Pour ne pas se faire éjecter.  
« Deux jours retour », c'est une affaire,  
C'est le meilleur médicament.  
Si on travaille, faut pas s'en faire,  
On a passé un bon moment.

III  
Comme le casse-croûte de la cuisine  
A subi de fort's restrictions,  
On fait d'la tambouille dans l'usine,  
Ça nous sert de compensation.  
Y a bien un peu de bousculade,  
Mais faut voir tous ces marmitons.  
Faire des fayots en salade,  
Des kartoff's, du bœuf mironton.

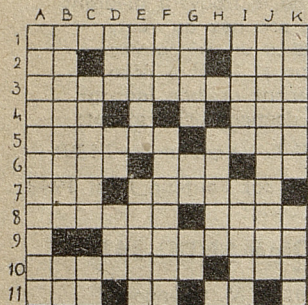
IV  
Amis, notre gaité française  
Nous fait garder l'espoir qu'un jour  
Nous serons un peu plus à l'aise  
Et un peu moins privés d'amour.  
Que notre chanson nous rappelle  
Plus tard, quand nous serons chez nous,  
Que la vie s'ra devenue belle,  
Qu'un bon copain, c'est plus que tout.



# DISTRACTION

## PROBLEME N° 4

### HORIZONTALEMENT :



- Il y en a de diverses sortes; notre captivité peut être considérée comme l'une d'elles.
- Certains y voient la cause des guerres. — En boire un verre nous remonterait bien le cœur. — Esclave d'esclaves.
- Que n'en avons-nous pour oublier nos misères.
- Phonétiquement arbuste dont les feuilles sont introuvables actuellement. — Phonétiquement ce que fera le Prisonnier qui veut s'évader.
- Ce que fait toujours le Prisonnier. — Salade russe d'une ville du Turkestan.
- Trois ans de prison au moins pour le Prisonnier qui le pratique. — Sur les wagons qui nous emporteront vers la patrie, nous verrons ce mot suivi des noms des villes françaises. — Fin de participe.
- Phonétiquement, tu l'es souvent à la fin d'une journée de labeur. — Nous en jouons tous parfois pour nous étourdir un peu.
- Il faut en trouver ou en faire pour s'évader. — Conjonction.
- La guerre nous en a souvent donné.
- Ses conclusions sont mortelles. — La plus célèbre des beautés naumbourgeoises.
- Ce que n'a pas fait celui qui n'a jamais eu d'audace. — Préposition. — Note.

### VERTICALEMENT :

- Célèbre Prisonnier dont les aventures sont connues de tous.
- Elles abrègent et adoucissent les heures trop longues des Prisonniers. — Contraction utilisée encore dans les titres universitaires.
- Il en a eu, le Prisonnier! — Pronom possessif.
- Arme ancienne. — Conjonction. — Firme cinématographique célèbre.
- Ce qu'on a parfois envie de faire vis-à-vis de tout. — C'est une des épithètes qui qualifie le mieux notre vie.
- Chapeau allemand. — Moyen d'abrèger la captivité.
- C'est ainsi que l'on désigne en abrégé et au pluriel les Italiens qui sont ici. — Centre de Nîmes. — Troupe allemande célèbre et redoutée.
- Nous en avons dégusté de toutes sortes depuis trois ans et demi.
- Ces animaux allemands sont nos principaux concurrents pour la nourriture. — Homme de Palais.
- La captivité nous met souvent dans cet état.
- Que n'est-il possible de faire ouvrir par ce mot la porte de la liberté comme il l'était dans un conte pour celle d'une caverne. — Les agissements de cette bande célèbre l'ont conduite tout droit en prison.

## Solution du problème n° 3

(Canard de Novembre)

- Horizontalement: 1. Bauer; Arbeit. — 2. Évasion; Albi. — 3. Ci; Prunelles. — 4. To; OE; Os; Ers. — 5. Anni; Ente; Ia. — 6. Art; Circé. — 7. Cassera. — 8. Ems; Nitée; La. — 9. Ie; Tournées. — 10. Restaurants.
- Verticalement: A. Bectance. — B. Avion; Amie. — C. UA; Nasses. — D. Espoirs. — E. Rire; Tenta. — F. Oû; Riou. — 8. Annonça; Tur. — H. Estimera. — I. Bal; Er; Enn. — J. Elle; Ce; Et. — K. Ibérie; Les. — L. Tissa; Mas.

### Dont acte

On nous prie d'insérer: « L'accident survenu au coccyx d'Hortense au cours du Bal du Nouvel-An à Bathorn n'a rien à voir avec sa Bûche dont la recette a paru dans le numéro de Noël du « Canard ».

Metzmaier, Imprimeur Baden-Baden

## LETTRE A JULES

A l'occasion du passage à Bathorn, le 29 novembre 1943, de la Troupe de l'Île-de-France.

Moi qu'avais plus rien à t'écrire  
 A part quelques p'tites choses bien vagues,  
 J'peux t'envoyer dix lettres à lire...  
 Y a eu, d'la vraie cuisse au Stalag !  
 Si t'avais vu les attroupements,  
 Les discussions, les masses, les vagues,  
 Quand on a su partout dans l'camp  
 Qu'y aurait d'la vraie cuisse au Stalag.  
 Y fallait voir tous les jeunots  
 Bien astiqués, doigts pleins de bagues,  
 Tout pimpants, tout roses et farauds  
 Pour voir les vraies cuisses du Stalag.  
 Tu te rappelles du Père Catry  
 Et d'sa barbe que j'veux qu'on élague !  
 C'est lui qui se trouva surpris  
 De voir de vraies cuisses au Stalag.  
 Y l'a même trouvée un peu forte,  
 Oui, ne crois pas que j'extravague,  
 Car on l'a foutu à la porte  
 Pour mettre les vraies cuisses du Stalag.  
 Comme Aumôniers, y aurait pas mieux,  
 Ça s'rait d'venu une rigolade  
 Et l'aurait fallu prendr' la queue  
 Pour faire les confesses... au Stalag !  
 Et j'me suis bien fendu la gueule  
 Quand on m'a dit (c'est pas des blagues)  
 « Tu sais, ce soir, les toubibs veulent  
 Inviter quat' cuisses du Stalag.  
 Cabinet isolé dentaire !  
 Ou bien prise de sang... au diaphragme.  
 Y a pas, y avait d'l'orage dans l'air  
 Pour la v'nue des cuisses au Stalag.  
 Y se sont contentés, tant pis,  
 De mettr' un pantalon sans zig-zag,  
 Mêm' qu'y z'avait mis leur képi  
 Pour charmer les cuisses du Stalag !  
 Mais... pour jacter... tu m'as compris,  
 Etait-ce Jeanine, Paulette ou Mag,  
 Car tu sais, on n'a rien appris  
 Sur le compte des cuisses du Stalag.  
 J'ai admiré comme bien tu penses  
 Des formes rondes mais un peu vagues !  
 Ça nous changeait tout d'même d'Hortense  
 De voir des p'tites mains au Stalag.  
 Dans l'métier on aura tout vu,  
 On n'a pas l'temps d'dev'nir magnaqu'  
 Mais tout d'même, je l'aurais pas cru  
 Qu'y viendrait des cuisses au Stalag.  
 Bah ! fallait bien faire l'expérience,  
 Si qu'elles rest'raient, mince de pagaie,  
 Allons, tant mieux, vive l'abstinence.  
 Adieu ! jolies cuisses du Stalag !

M. M.